



MIXITÉ DANS LA BRANCHE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE

PARTIE 1 – MIXITÉ HOMMES / FEMMES

LA MIXITÉ HOMMES / FEMMES DANS LA BRANCHE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE



Les données présentées sont issues de la statistique publique (INSEE, ACOSS, MEN), de l'enquête Recrutements 2019 de l'observatoire de l'ANFA, ainsi que des bases de données de l'ANFA.

Ce document vise à montrer les singularités H/F au sein de la branche des services de l'automobile, aussi bien au niveau de l'emploi, qu'au niveau de la formation ainsi que du recrutement.



LES SALARIÉS DANS LA BRANCHE SELON LE SEXE



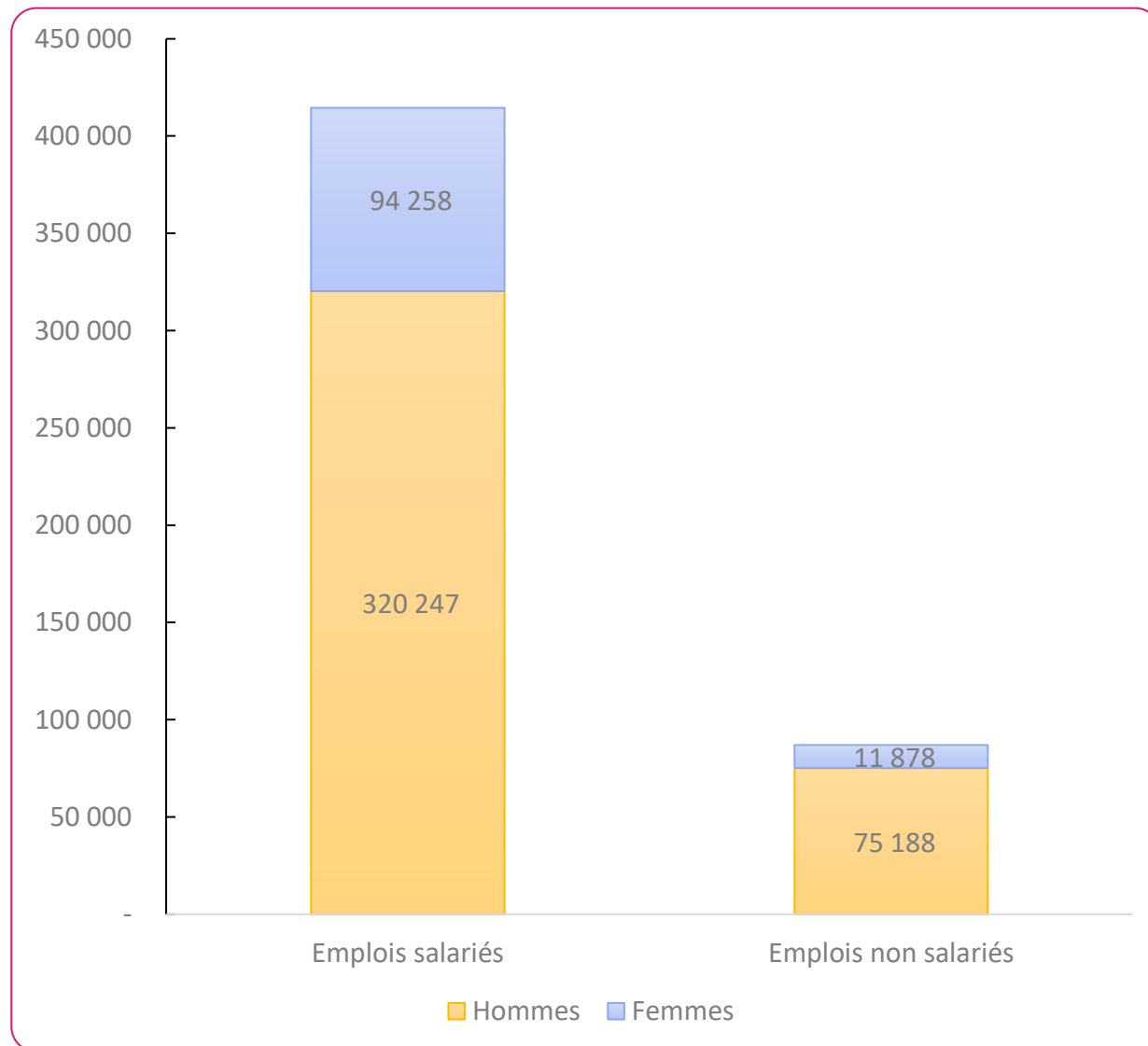
RÉPARTITION PAR SEXE DES ACTIFS AU SEIN DE LA BRANCHE

Plus de 106 000 femmes actives au sein de la branche

- **Sur l'ensemble de la branche, les femmes représentent 22,7 % des emplois salariés soit 94 258 personnes.**
- **A ce chiffre, il convient d'ajouter les emplois féminins non salariés (principalement artisans-commerçants) qui sont au nombre de 11 878.**
- **Soit au total 106 136 emplois**
- **Nous allons nous focaliser dans les pages qui suivent sur le public salarié.**

Note de lecture : 320 747 hommes sont salariés au sein de la branche, 94 258 femmes

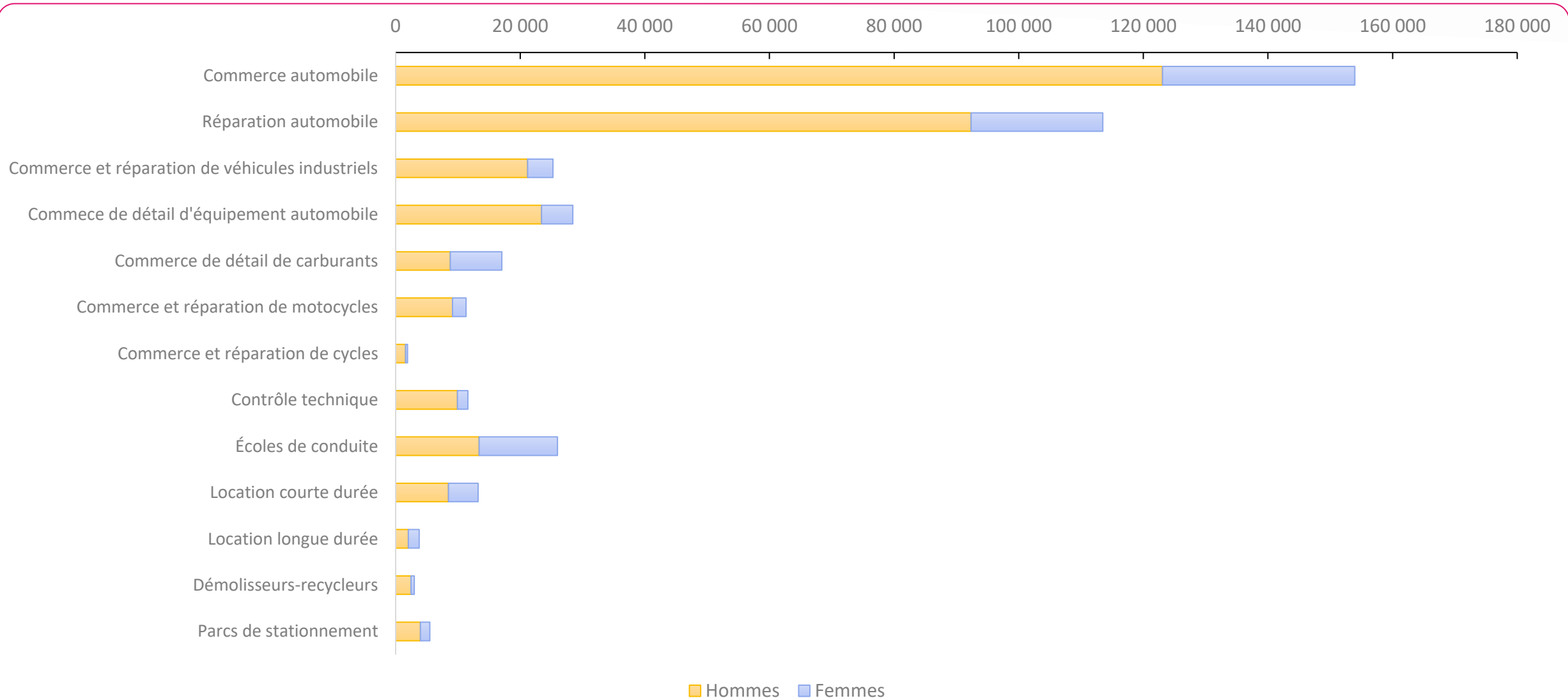
Sources : ACOSS 2018, IRPAUTO 2018, INSEE DADS 2016, INSEE RGP 2016, est. ANFA





RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR SEXE ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

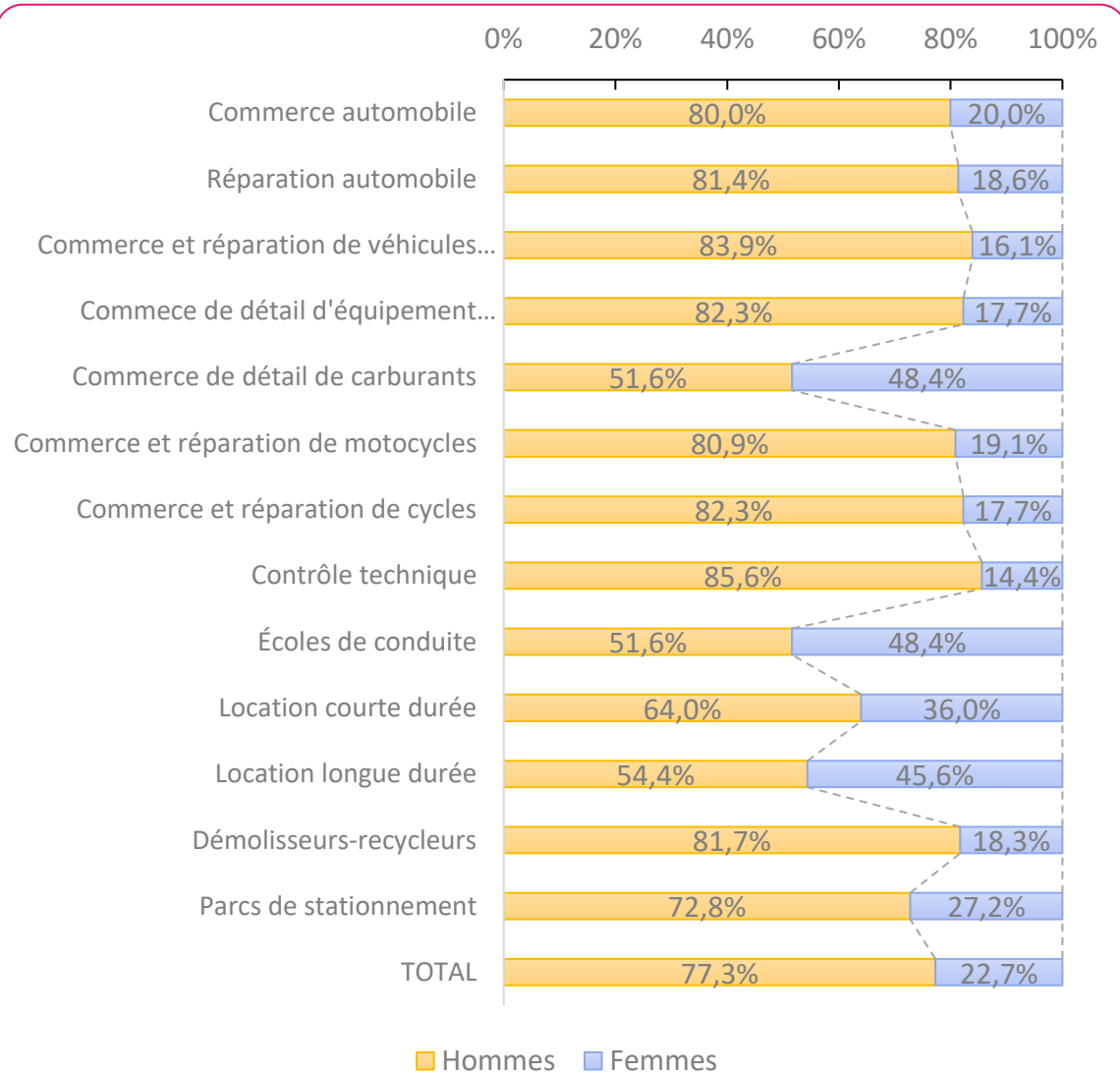
Le secteur qui emploie le plus de femmes est celui du commerce automobile





RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR SEXE ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

Des femmes plus présentes au sein de l'enseignement de la conduite et des stations-services



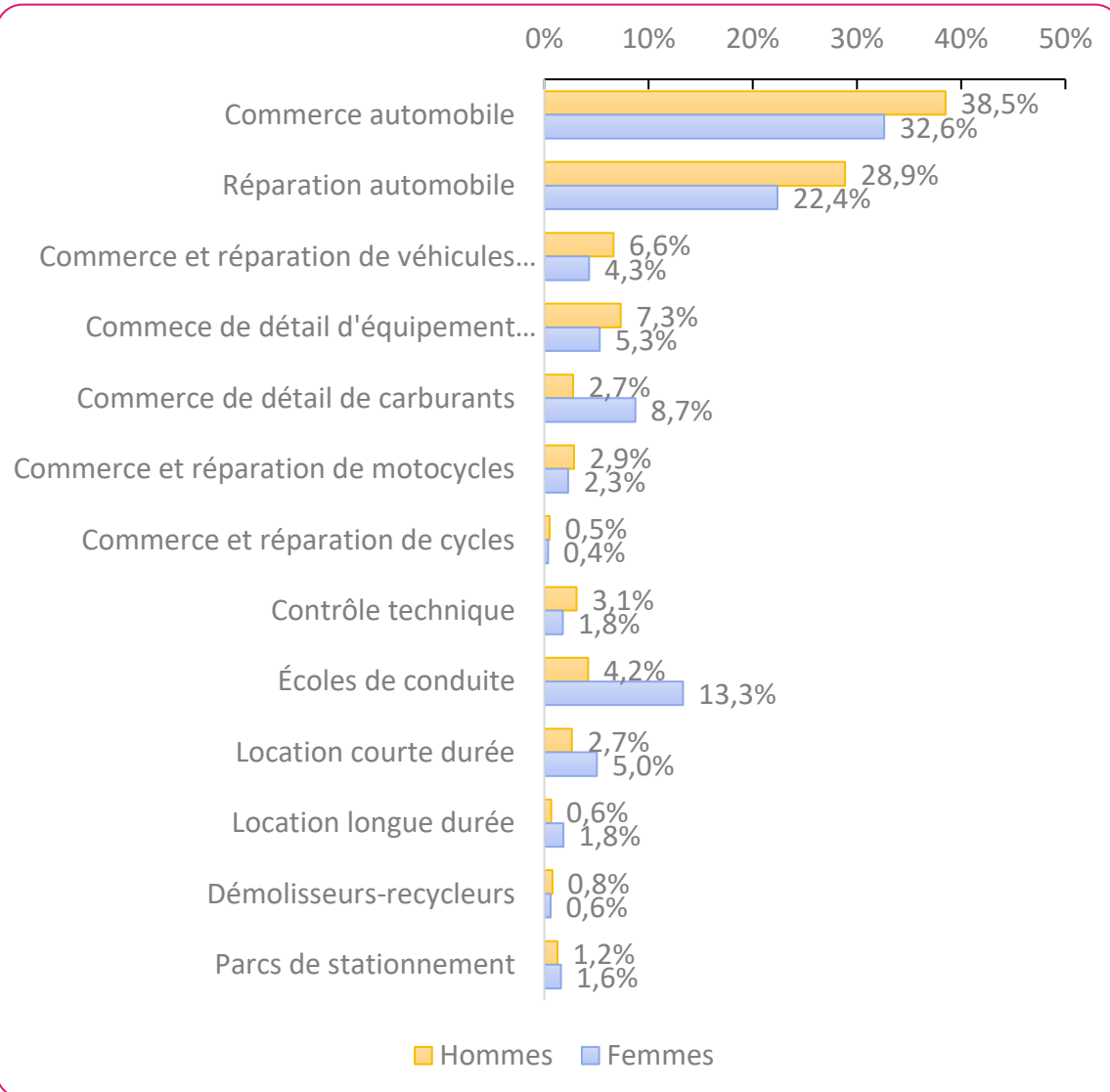
- La part des femmes est de 22,7 % au sein de la branche, mais cette répartition est variable selon le secteur d'activité.
- L'enseignement de la conduite et le commerce de détail de carburants emploient autant de femmes que d'hommes.
- Des secteurs d'activités comme le contrôle technique ou le véhicule industriel ont en revanche une part de femmes relativement faible au sein de leurs effectifs salariés.

Note de lecture : 48,4 % des salariés des écoles de conduite et du commerce de détail de carburants sont des femmes



RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR SEXE ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

2/3 des salariés hommes sont concentrés au sein du commerce et de la réparation automobile



- **67,4 % des hommes en emploi dans la branche le sont dans le commerce et la réparation automobile. Ce chiffre est de 55,0 % pour les femmes.**
- **L'enseignement de la conduite constitue le deuxième secteur le plus important en termes d'emplois féminins dans la branche (13,3 %). Le commerce de détail de carburant est le troisième (8,7 %). Viennent ensuite le commerce de détail d'équipement automobile et la location de courte durée.**
- **Les hommes sont plus concentrés au sein des secteurs techniques. Le commerce de détail d'équipement automobile (7,3 %) et le commerce et la réparation de véhicules industriels (6,6 %) sont les secteurs qui en emploient le plus après le cœur de branche.**

Note de lecture : 22,4 % des femmes salariées le sont au sein de la réparation automobile



RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR SEXE SELON LE MÉTIER

22,7 % de femmes salariées au sein de la branche

Métiers	Hommes	Femmes
Mécaniciens	99,0%	1,0%
Carrossiers-peintres	99,2%	0,8%
Agents de maîtrise maintenance	98,3%	1,7%
Magasiniers	91,3%	8,7%
Vendeurs / chefs des ventes auto	77,8%	22,2%
Enseignants de la conduite	57,2%	42,8%

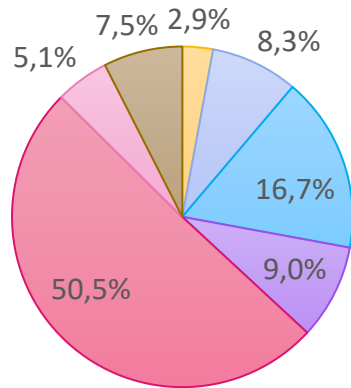
- **La répartition des salariés par sexe est relativement hétérogène selon le métier où l'on se place.**
- **Ainsi, la part de femmes salariées se situe entre 1 et 2 % dans les métiers de la mécanique, ainsi que la carrosserie.**
- **Elles représentent 22,2 % des vendeurs / chefs des ventes auto et 42,8 % des enseignants de la conduite.**

Note de lecture : 99 % des mécaniciens de la branche sont des hommes

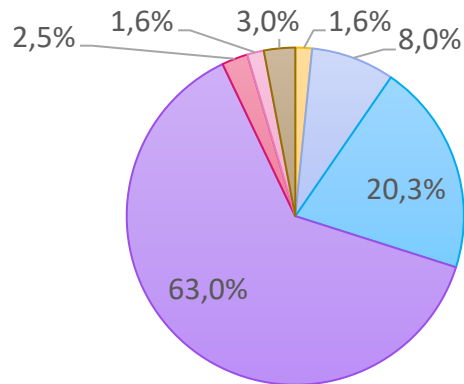


RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR SEXE ET CSP

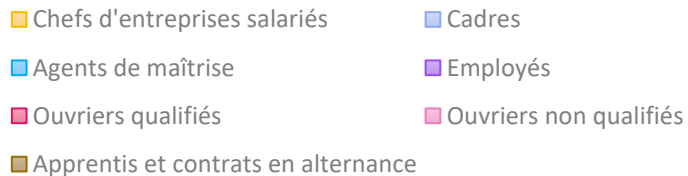
Plus de 39 % des salariés de la branche sont des ouvriers qualifiés



HOMMES



FEMMES



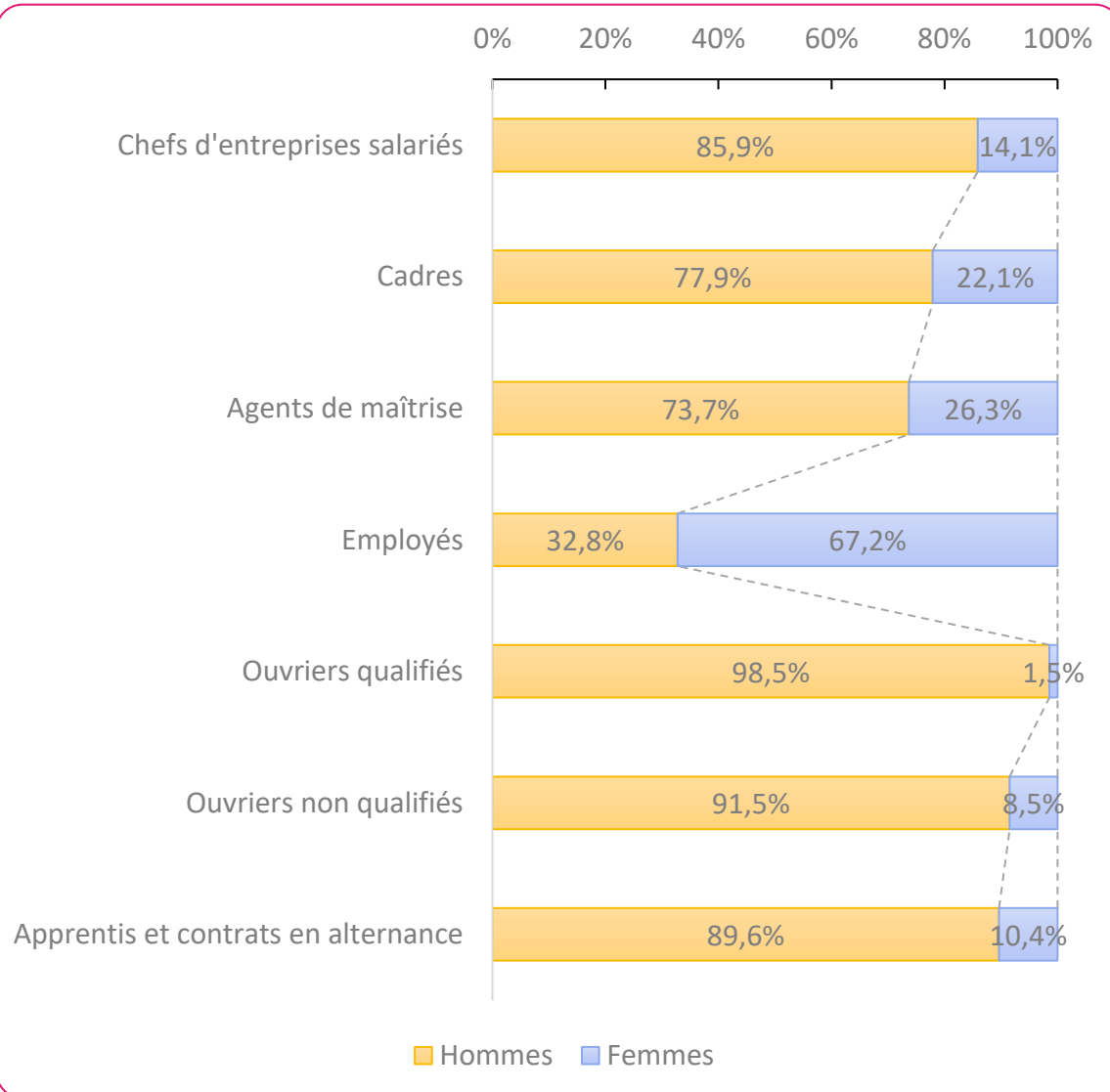
- La catégorie socioprofessionnelle des salariés de la branche diffère nettement selon le sexe.
- Les salariés masculins sont majoritairement des ouvriers qualifiés occupant des postes techniques : mécaniciens, carrossiers, peintres...
- 2/3 des femmes salariées de la branche occupent des postes administratifs comme assistantes, employées comptables ou financiers ou encore vendeuses non spécialisées.

Note de lecture : 8,3 % des salariés masculins de la branche sont des cadres



RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR CSP ET SEXE

22,7 % de femmes salariées au sein de la branche



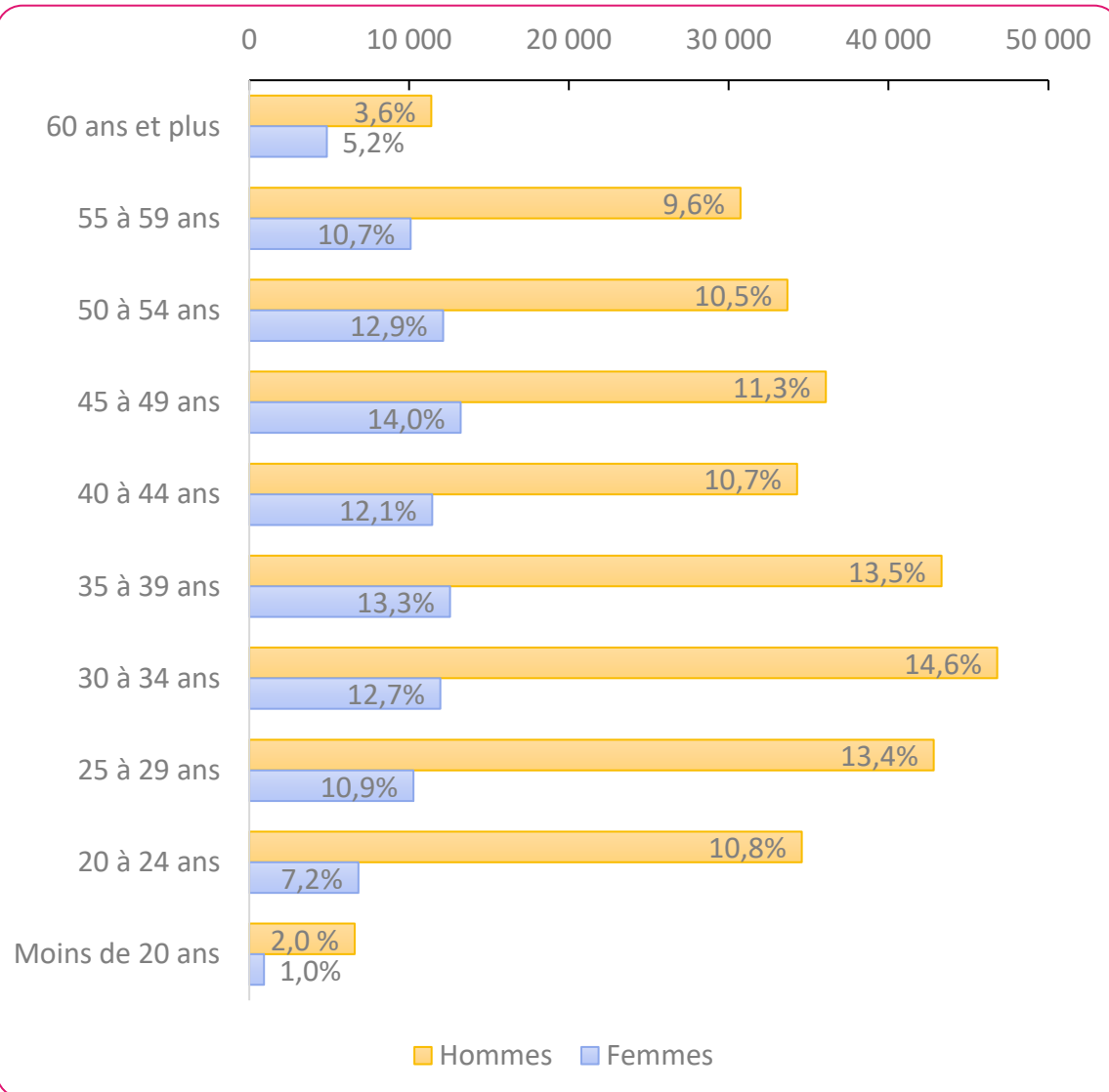
- **La répartition par genre des salariés de la branche diffère nettement selon la catégorie socioprofessionnelle où l'on se place.**
- **Ainsi, 98,5 % des ouvriers qualifiés sont masculins. On observe plus de $\frac{3}{4}$ d'hommes dans toutes les catégories exceptée celle d'employé.**
- **Les femmes sont donc peu représentées dans les fonctions techniques. Elles représentent en revanche plus de $\frac{2}{3}$ des employés de la branche (67,2 %). 1 cadre ou un agent de maîtrise sur 4 de la branche est une femme.**

Note de lecture : 22,1 % des cadres de la branche sont des femmes



RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE

La moyenne d'âge des salariés de la branche est de 39,6 ans.



- La répartition par tranche d'âge des salariés de la branche diffère légèrement selon le genre.
- Ainsi, 13,2 % des salariés masculins ont plus de 55 ans. Chez les femmes cette part est de 15,9 %.
- Inversement, pour les moins de 25 ans où l'on observe en proportion plus d'hommes que de femmes dans cette tranche d'âge (12,8 % vs 8,2 %).

Note de lecture : 5,2 % des femmes salariées de la branche ont 60 ans et plus



ÂGE MOYEN DES SALARIÉS PAR SEXE

La moyenne d'âge des salariés de la branche est de 39,6 ans.

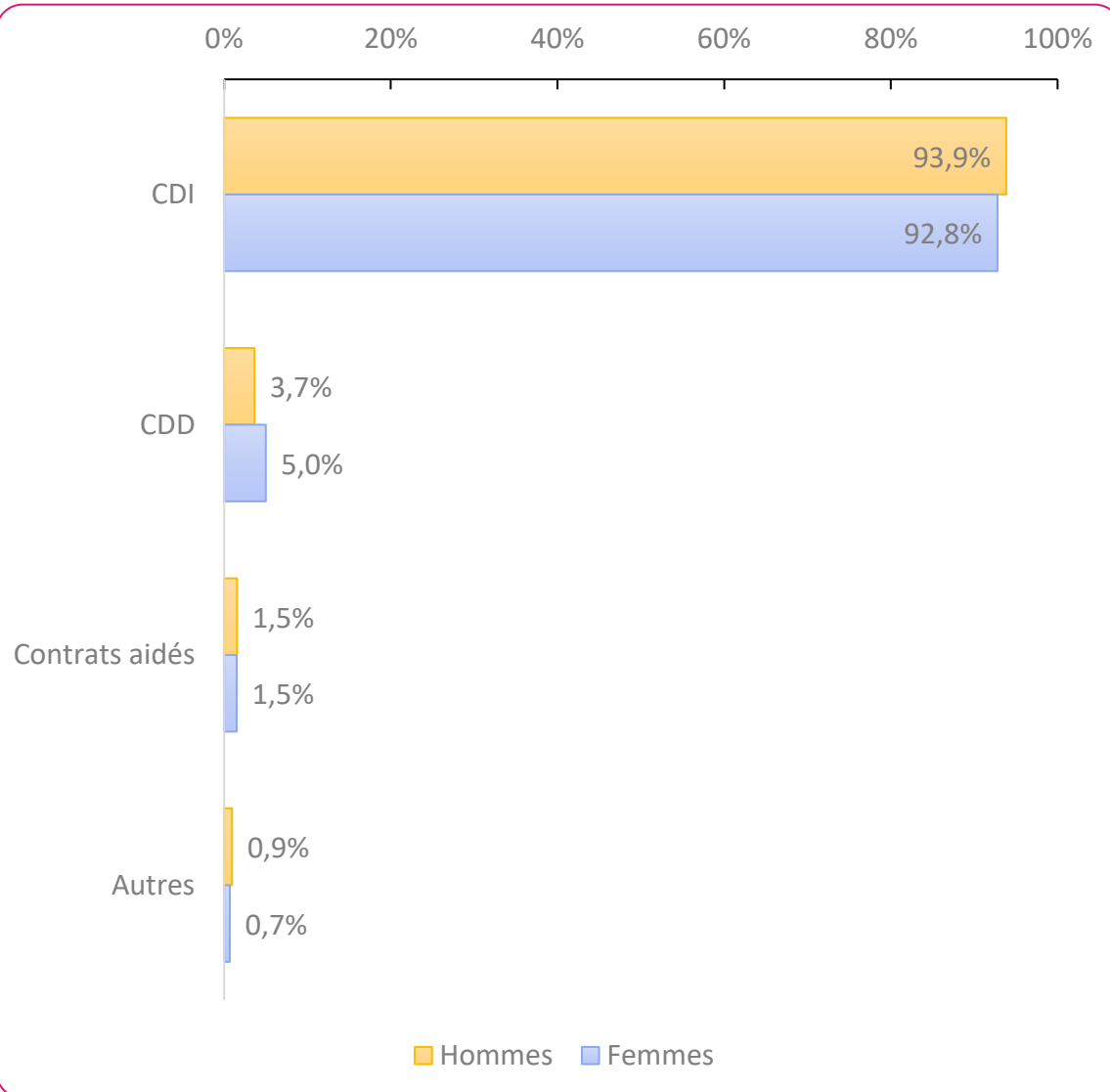
	Hommes	Femmes
Âge moyen	39,0 ans	41,5 ans

- **L'âge moyen des salariés selon le sexe vient corroborer les éléments par tranche d'âge.**
- **Les femmes salariées de la branche sont en moyenne 2,5 ans plus âgées que leurs collègues masculins, soit un écart relativement important.**



RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR SEXE ET TYPE DE CONTRAT

93,6 % des salariés de la branche sont en CDI



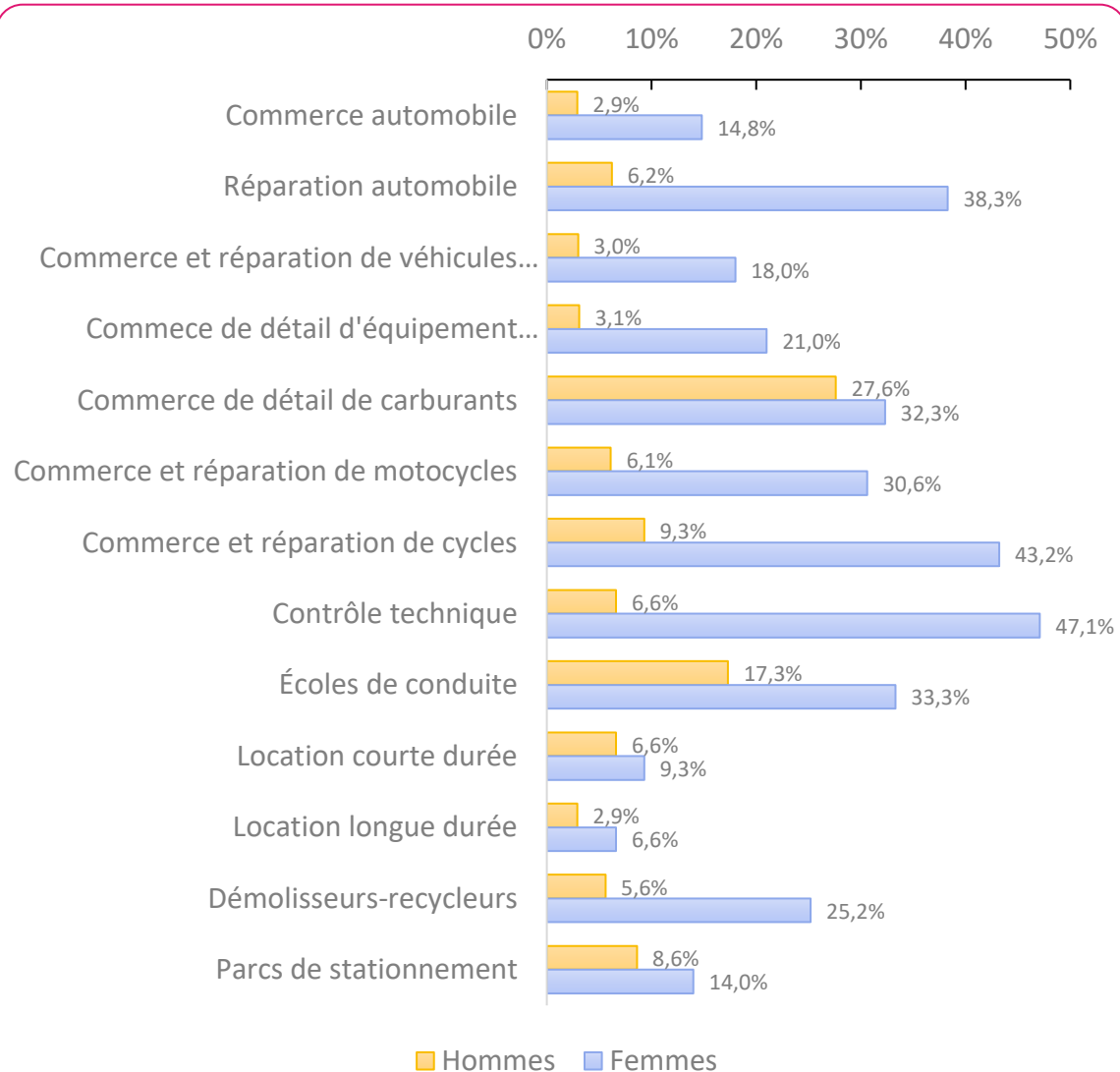
- Une répartition par type de contrat homogène selon le sexe : très peu de différences dans la répartition des salariés par type de contrat selon qu'il soit un homme ou une femme.
- Le CDI est le contrat majoritaire à plus de 90 %, peu importe le sexe.
- On observe un point de CDI supplémentaire pour les hommes, comparé aux femmes, et un point de CDD supplémentaire pour les femmes, comparé aux hommes.

Note de lecture : 92,8 % des femmes salariées de la branche sont en CDI



PART DE SALARIÉS À TEMPS PARTIEL PAR SEXE ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

10,3 % des salariés de la branche sont à temps partiel



- **Au sein de la branche, 25,3 % de femmes salariées sont employées à temps partiel. Ce taux est de 5,4 % pour les hommes.**
- **Certaines activités sont plus concernées que d'autres par l'usage du temps partiel, notamment pour les femmes.**
- **Ainsi, le contrôle technique, le commerce et la réparation de cycles et motocycles, la réparation automobile, l'enseignement de la conduite, ainsi que le commerce de détail de carburants ont une part de femmes employées à temps partiel comprise entre 30 et 50 %. A l'inverse, on observe peu de femmes à temps partiel au sein des secteurs de la location (< 10 %).**
- **Pour les hommes, les activités de commerce de détail de carburant ainsi que d'enseignement de la conduite sont celles où on les retrouve les plus à temps partiel.**

Note de lecture : 47,1 % des femmes salariées dans le contrôle technique sont à temps partiel



SALAIRES MOYENS ET MÉDIANS PAR SEXE

Le salaire moyen dans la branche est de 31 030 € bruts annuel



- La rémunération nette annuelle moyenne d'un salarié dans la branche est de 31 030 € bruts. Celle-ci a progressé de + 4,7 % entre 2016 et 2018.
- Le salaire médian annuel est de 26 858 € bruts.
- Le salaire moyen d'un homme dans la branche est 16,3 % plus élevé que celui des femmes (31 907 € contre 27 426 €).
- L'écart est également observé au niveau des salaires médians (+ 10,8 % pour les hommes).

Note de lecture : Le salaire moyen annuel d'un homme dans la branche est de 31 907 € bruts



SALAIRES MOYENS PAR SEXE ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le salaire moyen dans la branche est de 31 030 €

Secteur d'activité	Code NAF	Hommes	Femmes
Commerce automobile	4511Z	35 433 €	29 419 €
Réparation automobile	4520A	28 305 €	25 672 €
Commerce et réparation de véhicules industriels	4519Z	38 812 €	30 820 €
	4520B	33 153 €	30 055 €
Commerce de détail d'équipements automobiles	4532Z	28 308 €	27 060 €
Commerce de détail de carburant	4730Z	26 544 €	22 354 €
Commerce et réparation de motocycles	4540Z	29 274 €	26 257 €
Commerce et réparation de cycles	4764Z	27 020 €	25 006 €
	9529Z	25 210 €	27 416 €
Contrôle technique	7120A	28 322 €	25 702 €
Écoles de conduite	8553Z	24 260 €	21 805 €
Location courte durée	7711A	32 600 €	31 561 €
	7739Z	33 440 €	33 911 €
Location longue durée	7711B	43 928 €	36 020 €
Démolisseurs-recycleurs	4532Z	26 258 €	27 280 €
	4677Z	25 437 €	25 716 €
Parcs de stationnement	5221Z	30 882 €	32 334 €
Stations de lavage	8129B	ND	ND
Total		31 907 €	27 426 €

- Pour une grande majorité de secteurs, la rémunération annuelle moyenne brute est favorable aux hommes.
- Le secteur de la location longue durée est celui qui offre les salaires annuels moyens les plus élevés, peu importe le sexe. C'est un secteur essentiellement composé de cadres et d'agents de maîtrise.
- Inversement, le secteur de l'enseignement de la conduite est celui qui propose les niveaux de salaire annuel moyen les plus bas.
- Dans le cœur de branche, la différence entre les salaires masculins et féminins est réelle. Il faut aussi considérer le fait que selon le sexe, les postes occupés diffèrent.

Note de lecture : Le salaire moyen annuel d'un homme au sein du commerce automobile est de 35 433 € bruts

Source : IRPAUTO 2018, personnes à temps plein présentes toutes l'année



SALAIRES MOYENS PAR SEXE ET CSP

Le salaire moyen dans la branche est de 31 030 €

Catégorie socioprofessionnelle	Hommes	Femmes
Employés	26 040 €	23 458 €
Ouvriers	25 836 €	22 039 €
Agents de maîtrise	37 398 €	32 223 €
Cadres	51 931 €	43 635 €

- Pour toutes les différentes catégories socioprofessionnelles, la rémunération annuelle moyenne brute est favorable aux hommes.
- Ainsi, un salarié masculin étant employé sera mieux rémunéré qu'une femme (26 040 contre 23 458 €).
- Selon la catégorie socioprofessionnelle, l'écart de salaire moyen se situe entre 11 et 19 %. Il est le plus faible au niveau employé et est le plus fort au niveau cadre.

Note de lecture : Le salaire moyen annuel d'une femme employée dans la branche est de 23 458 € bruts



SALAIRES MÉDIANS PAR SEXE ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le salaire médian dans la branche est de 26 858 €

Secteur d'activité	Code NAF	Hommes	Femmes
Commerce automobile	4511Z	29 246 €	26 145 €
Réparation automobile	4520A	26 182 €	23 921 €
Commerce et réparation de véhicules industriels	4519Z	33 204 €	27 195 €
	4520B	30 308 €	26 453 €
Commerce de détail d'équipements automobiles	4532Z	25 067 €	24 192 €
Commerce de détail de carburant	4730Z	23 316 €	22 149 €
Commerce et réparation de motocycles	4540Z	26 221 €	24 548 €
Commerce et réparation de cycles	4764Z	25 114 €	23 801 €
	9529Z	23 241 €	22 201 €
Contrôle technique	7120A	26 866 €	23 774 €
Écoles de conduite	8553Z	23 212 €	21 485 €
Location courte durée	7711A	27 266 €	28 488 €
	7739Z	31 092 €	28 560 €
Location longue durée	7711B	36 507 €	32 832 €
Démolisseurs-recycleurs	4532Z	24 014 €	24 469 €
	4677Z	23 576 €	23 879 €
Parcs de stationnement	5221Z	25 897 €	26 300 €
Stations de lavage	8129B	ND	ND
Total		27 420 €	24 746 €

- Pour une grande majorité de secteurs, la rémunération annuelle médiane brute est favorable aux hommes.
- Le secteur de la location longue durée est celui qui offre les salaires annuels médians les plus élevés, peu importe le sexe. C'est un secteur essentiellement composé de cadres et d'agents de maîtrise.
- Inversement, le secteur de l'enseignement de la conduite est celui qui propose les niveaux de salaire annuel médian les plus bas.
- Dans le cœur de branche, la différence entre les salaires masculins et féminins est réelle. Il faut aussi considérer le fait que selon le sexe, les postes occupés diffèrent.

Note de lecture : Le salaire médian annuel d'un homme au sein du commerce automobile est de 29 246 € bruts



SALAIRES MÉDIANS PAR SEXE ET CSP

Le salaire médian dans la branche est de 26 858 €

Catégorie socioprofessionnelle	Hommes	Femmes
Employés	24 725 €	23 232 €
Ouvriers	25 430 €	22 037 €
Agents de maîtrise	33 886 €	30 683 €
Cadres	46 132 €	40 088 €

- Pour toutes les différentes catégories socioprofessionnelles, la rémunération annuelle médiane brute est favorable aux hommes.
- Ainsi, un salarié masculin étant employé sera mieux rémunéré qu'une femme (24 725 contre 23 232 €).
- Selon la catégorie socioprofessionnelle, l'écart de salaire médian se situe entre 6 et 15 %. Il est le plus faible au niveau employé et est le plus fort au niveau ouvrier et cadre.

Note de lecture : Le salaire moyen annuel d'une femme employée dans la branche est de 23 232 € bruts

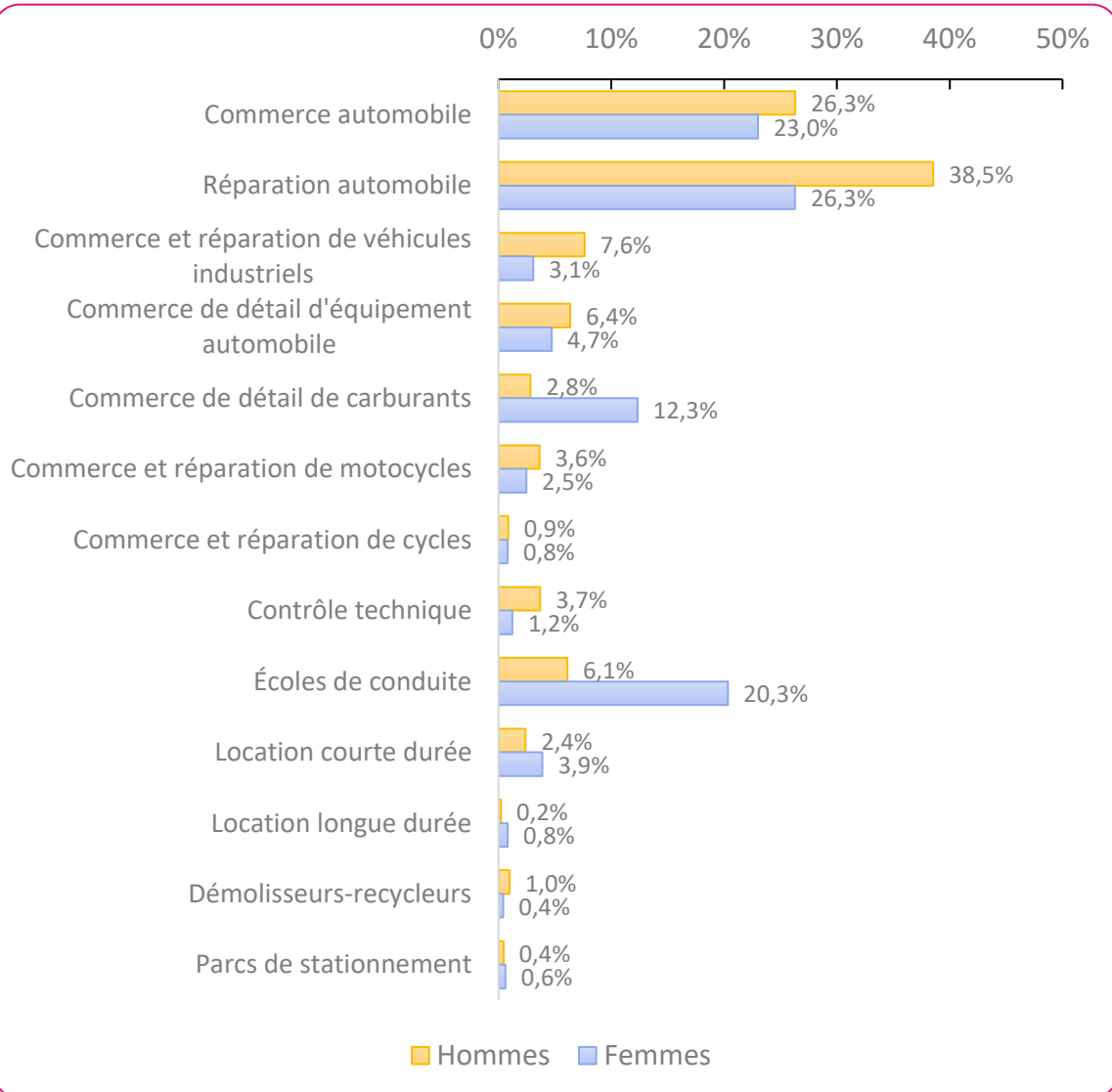


LES RECRUTEMENTS SELON LE GENRE DANS LA BRANCHE



RÉPARTITION DES RECRUTÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ SELON LE SEXE

La réparation automobile est le secteur qui recrute le plus dans la branche



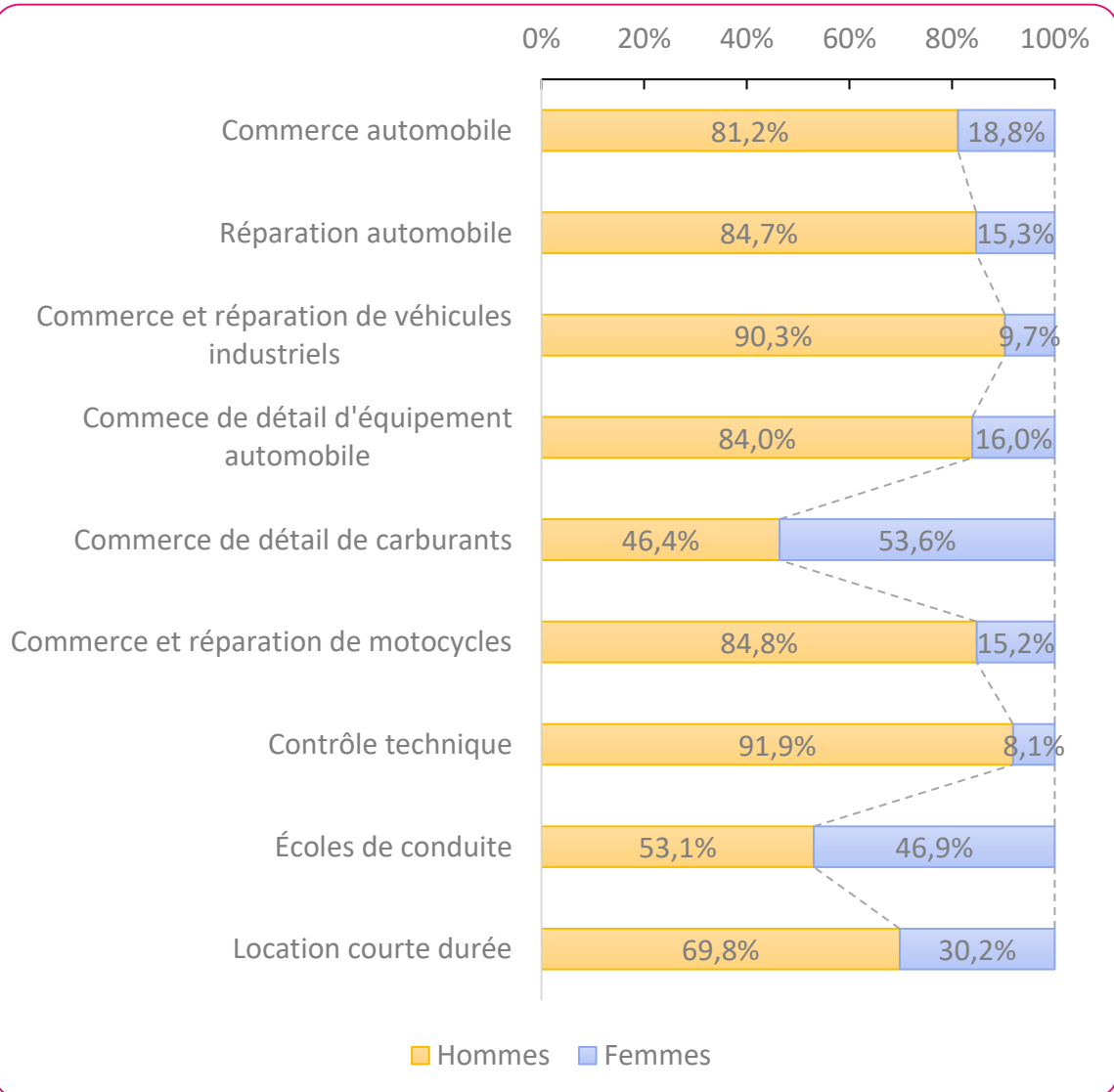
- **Que l'on soit un homme ou une femme, le secteur le plus recruteur de la branche est celui de la réparation automobile, à des degrés toutefois différents (38,5 % des recrutements pour les hommes, 26,3 % pour les femmes).**
- **Vient ensuite le commerce automobile, avec respectivement 26,3 % et 23,0 % des recrutements d'hommes de de femmes.**
- **Trois autres secteurs prennent une part importante (entre 6 et 8 %) du recrutement des hommes : le véhicule industriel, le commerce de détail d'équipements automobiles ainsi que les auto-écoles.**
- **Chez les femmes, deux autres secteurs se dégagent en termes de recrutement : les écoles de conduite (20,3 %) et le commerce de détail de carburant (12,3 %)**

Note de lecture : 26,3 % des femmes recrutées le sont au sein de la réparation automobile



RÉPARTITION DES RECRUTÉS PAR SEXE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

20,8 % de femmes recrutées dans la branche



- La répartition des recrutés par sexe est relativement hétérogène selon le secteur où l'on se place.
- Ainsi, la part de femmes recrutées est inférieure à 20 % dans les secteurs du commerce et de la réparation de véhicules, ainsi que dans le contrôle technique, l'un des secteurs les moins féminisés de la branche.
- En revanche, elles prennent une place plus importante dans les recrutements des secteurs de la location courte durée (30,2 %), des écoles de conduite (46,9 %) ainsi que du commerce de détail de carburant (53,6 %)

Note de lecture : 81,2 % des recrutés au sein du commerce automobile sont des hommes



TOP MÉTIERS RECRUTÉS PAR SEXE

Le métier le plus recruté de la branche est celui de mécanicien auto avec 24,7 % des recrutements

Métiers hommes	Part des recrutements
Mécanicien auto	31,1 %
Carrossier	9,3 %
Enseignant de la conduite	5,9 %
Mécanicien VI	5,5 %
Carrossier-peintre	5,1 %

Métiers femmes	Part des recrutements
Secrétaire	46,9 %
Enseignant de la conduite	13,2 %
Employée de station service	11,5 %
Comptable	6,1 %
Magasinier vendeur en pièces de rechange et accessoires	2,6 %

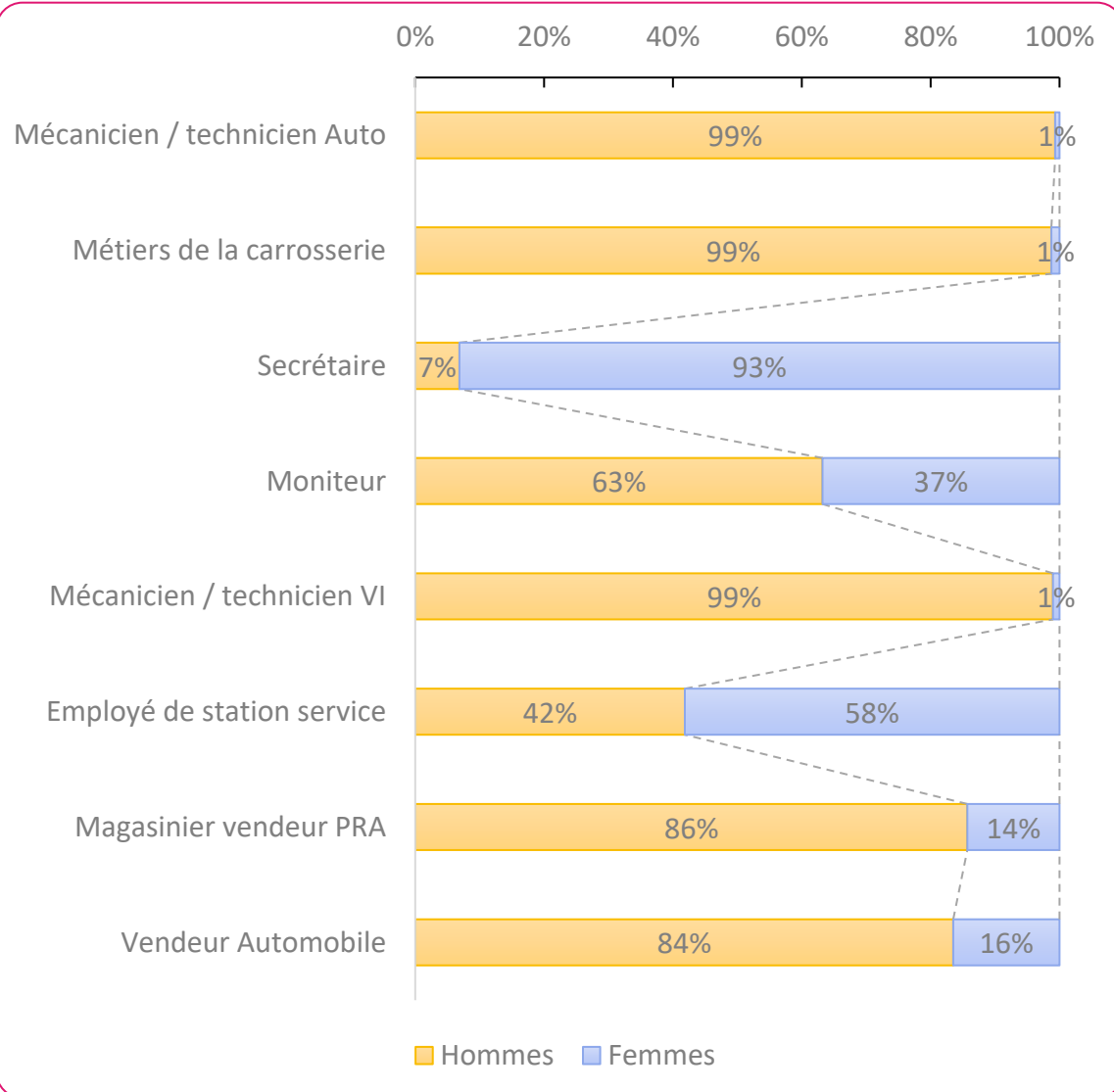
- La typologie des métiers recrutés est nettement différente selon que l'on soit un homme ou une femme.
- Le métier le plus recruté chez les hommes est celui de mécanicien auto, qui concentre près d'un tiers des recrutements (31,1 %). Pour les femmes, il s'agit de celui de secrétaire qui pèse pour près de la moitié des recrutements (46,9 %).
- Le recrutement des femmes se concentre au sein de quatre métiers principaux alors que celui des hommes est plus reparti selon les différents corps de métiers.
- Le recrutement des femmes est plus positionné sur des métiers administratifs et/ou de caisse, alors que celui des hommes s'orientent plus vers le technique.

Note de lecture : 46,9 % des femmes recrutées le sont en tant que secrétaire



RÉPARTITION DU GENRE DES RECRUTÉS PAR MÉTIER

20,8 % de femmes recrutées dans la branche



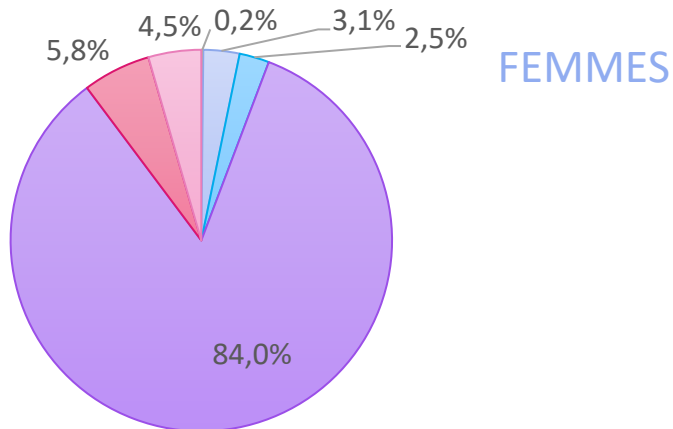
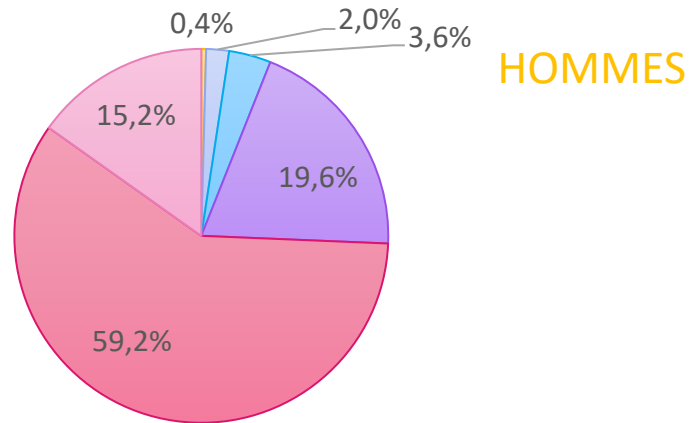
- **La répartition des recrutés par sexe est relativement hétérogène selon le métier où l'on se place.**
- **Ainsi, la part de femmes recrutées est égale à 1 % dans les métiers de la mécanique auto, VI, ainsi que la carrosserie.**
- **Elles représentent entre 16 et 18 % des recrutements de magasinier vendeur PRA et de vendeur automobile.**
- **Enfin, elles représentent 37 % des recrutements d'enseignants de la conduite, 58 % de ceux d'employés de station service et 93 % de ceux de secrétaire**

Note de lecture : 46,9 % des femmes recrutées le sont en tant que secrétaire



RÉPARTITION DES RECRUTEMENTS PAR CSP SELON LE SEXE

48 % des recrutements de la branche le sont au niveau ouvrier qualifié



■ Chef d'entreprise ■ Cadre ■ Agent de maîtrise
■ Employé ■ Ouvrier qualifié ■ Ouvrier non qualifié

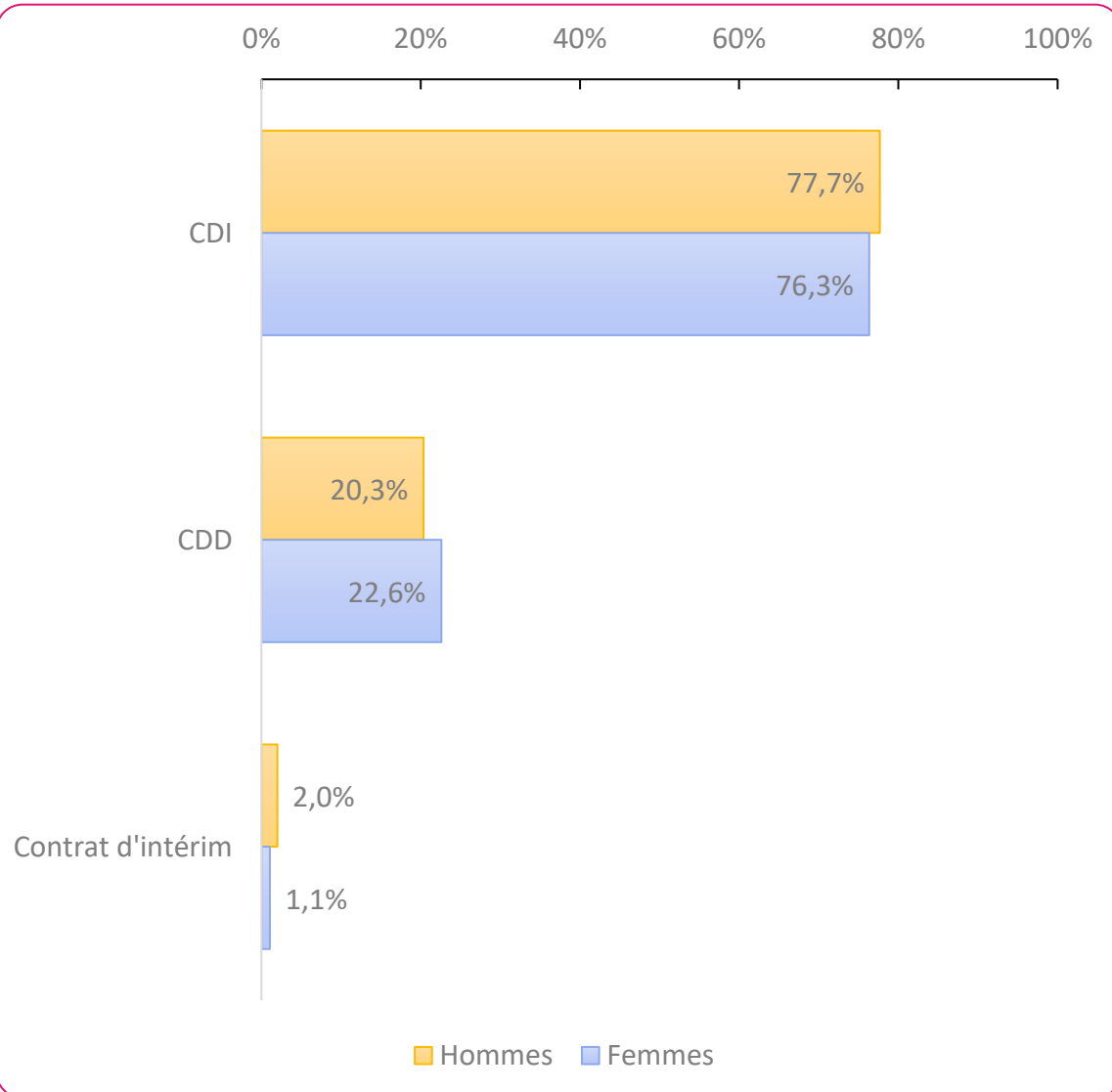
- La répartition des recrutés par catégorie socioprofessionnelle est relativement hétérogène selon le sexe du recruté.
- Les hommes sont majoritairement recrutés en tant qu'ouvrier qualifié (59,2 %) alors que les femmes le sont en tant qu'employées (84,0 %).
- La part de cadres et d'agents de maîtrise parmi les recrutements est de 5,6 % pour les hommes ainsi que pour les femmes.

Note de lecture : 59,2 % des hommes recrutés le sont en tant qu'ouvrier qualifié



RÉPARTITION DES RECRUTEMENTS PAR CONTRAT SELON LE SEXE

77 % des recrutements sont effectués en CDI

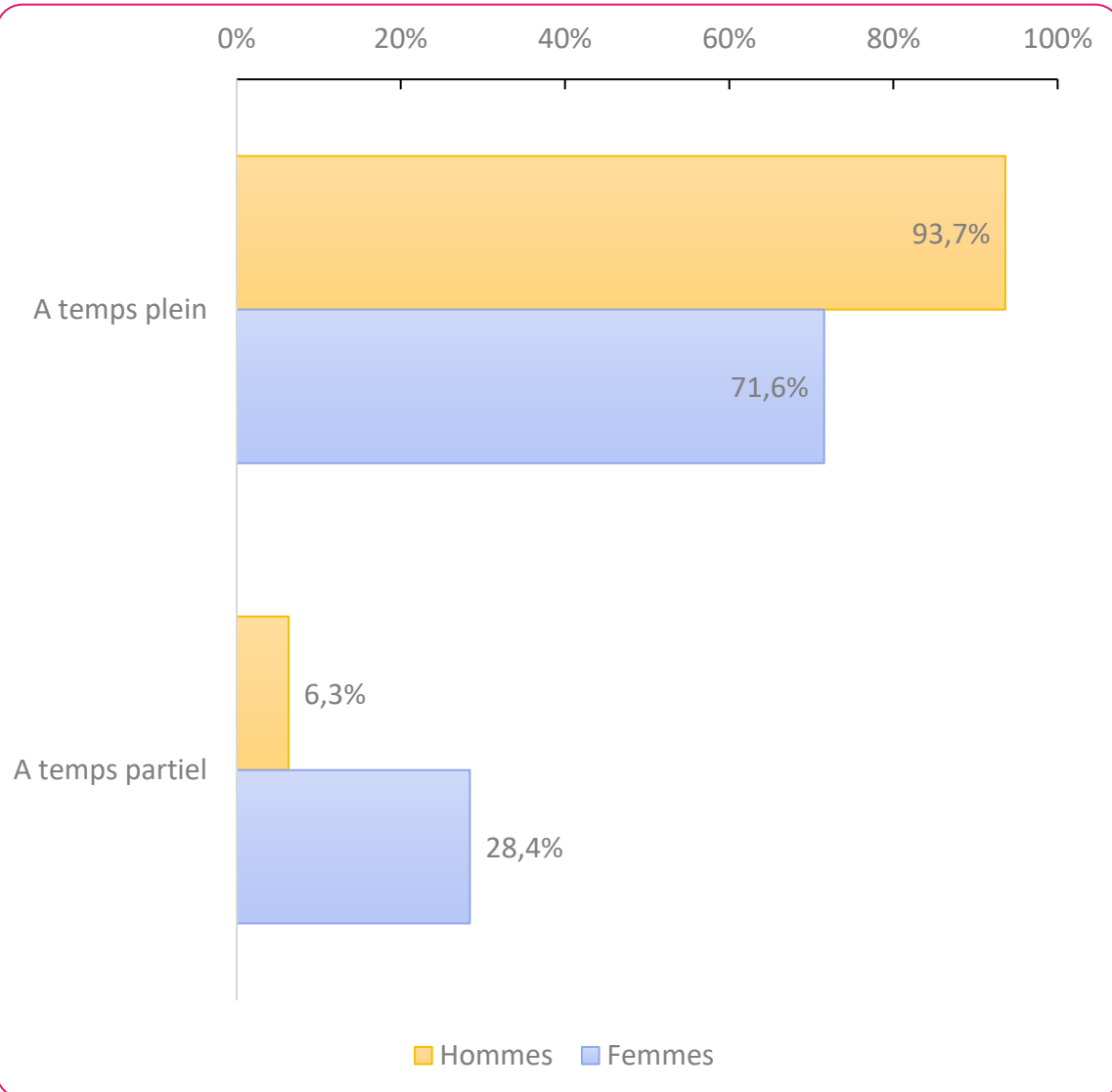


- Une répartition par type de contrat homogène selon le sexe : très peu de différences dans la répartition des recrutements par type de contrat selon qu'il soit un homme ou une femme.
- Le CDI est le contrat majoritaire à l'embauche à plus de 75 %, peu importe le sexe.
- On observe un point de CDI supplémentaire pour les hommes, comparé aux femmes, et deux points de CDD supplémentaires pour les femmes, comparé aux hommes.

Note de lecture : 77,7 % des hommes recrutés le sont en CDI



89 % des recrutements sont effectués sur des temps pleins



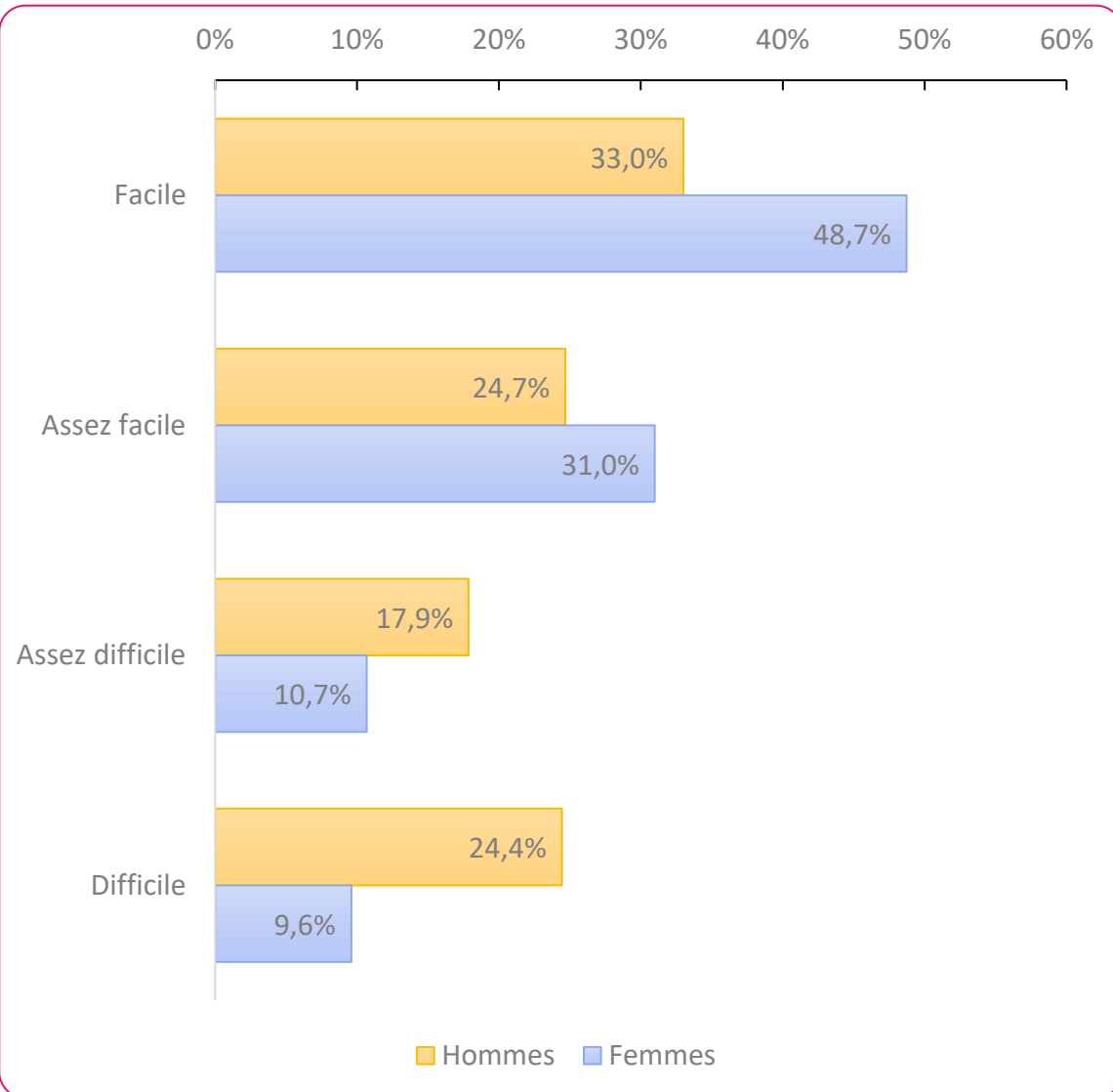
- **Au sein de la branche, 28,4 % des femmes recrutées le sont à temps partiel. Ce taux est de 6,3 % pour les hommes.**
- **Pour rappel, 25,3 % des femmes salariées de la branche travaillent à temps partiel et 5,4 % des hommes.**

Note de lecture : 28,4 % des femmes recrutées le sont à temps partiel



NIVEAU DE DIFFICULTÉ DU RECRUTEMENT SELON LE SEXE

21,4 % des recrutements ont été jugés difficiles en 2019



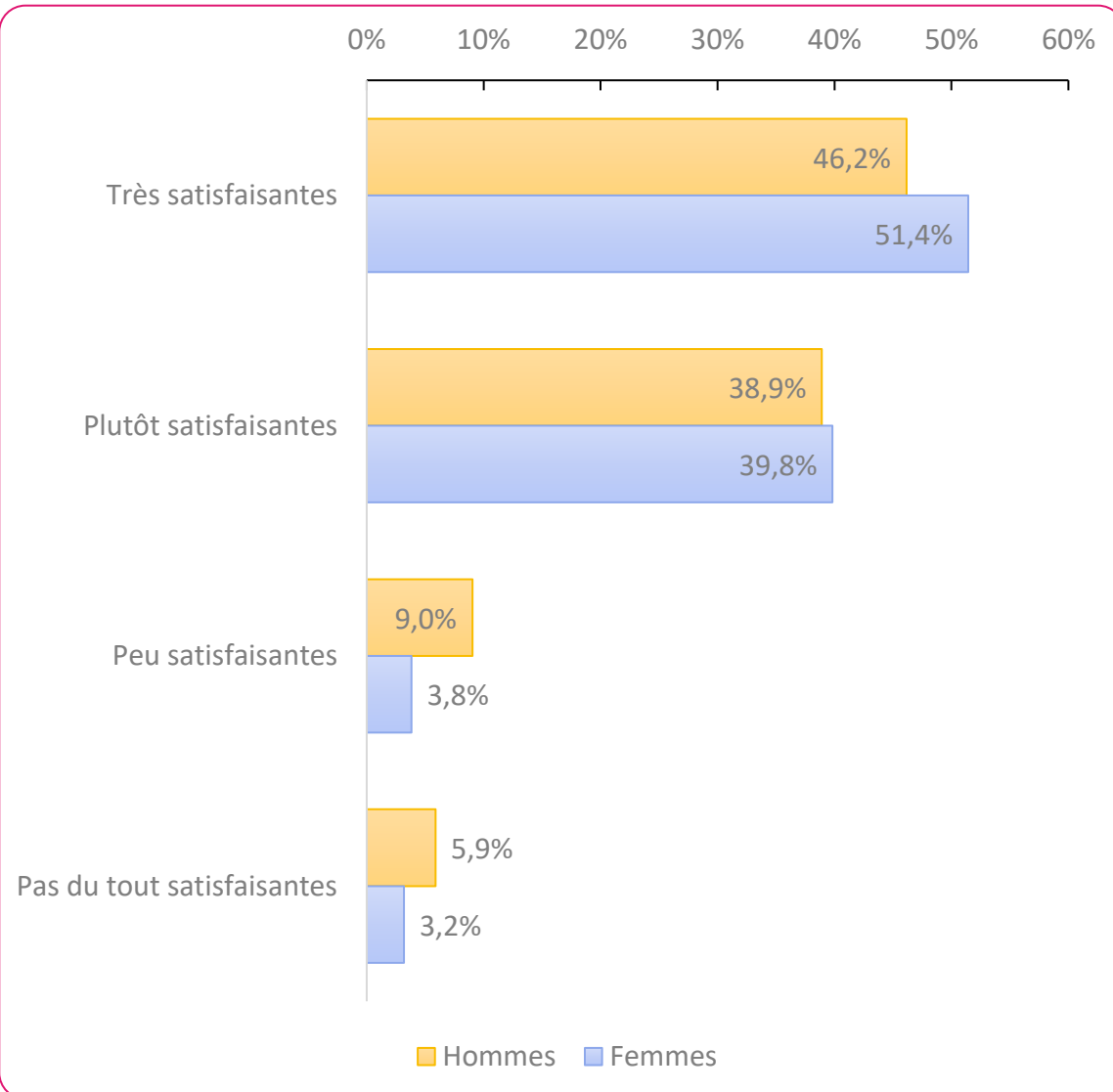
- **Le niveau de difficulté du recrutement diffère nettement selon que l'on ait recruté un homme ou une femme.**
- **Ainsi, près de la moitié des recrutements féminins (48,7 %) sont jugés faciles contre un tiers (33 %) pour les hommes.**
- **Inversement, près d'un quart des recrutements masculins (24,4 %) sont jugés difficiles alors qu'ils ne sont moins de 10 % pour les recrues féminines.**
- **79,7 % des recrutements de femmes ont une connotation de facilité contre seulement 57,7 % pour les hommes.**

Note de lecture : 48,7 % des recrutements féminins ont été jugés faciles à réaliser par les employeurs / recruteurs



SATISFACTION À L'ÉGARD DES RECRUES SELON LE SEXE

47,3 % des recrues ont été jugées très satisfaisantes par leur employeur / recruteur



- La satisfaction à l'égard de la recrue diffère légèrement selon que l'on ait recruté un homme ou une femme.
- Ainsi, plus de la moitié des recrutements féminins (51,4 %) sont jugés très satisfaisants contre 46,2 % pour les hommes.
- 91,2 % des recrutements de femmes ont une connotation de satisfaction pour l'employeur / le recruteur contre 85,1 % pour les hommes.

Note de lecture : 51,4 % des recrues féminines ont été jugées très satisfaisantes par leur employeur / recruteur

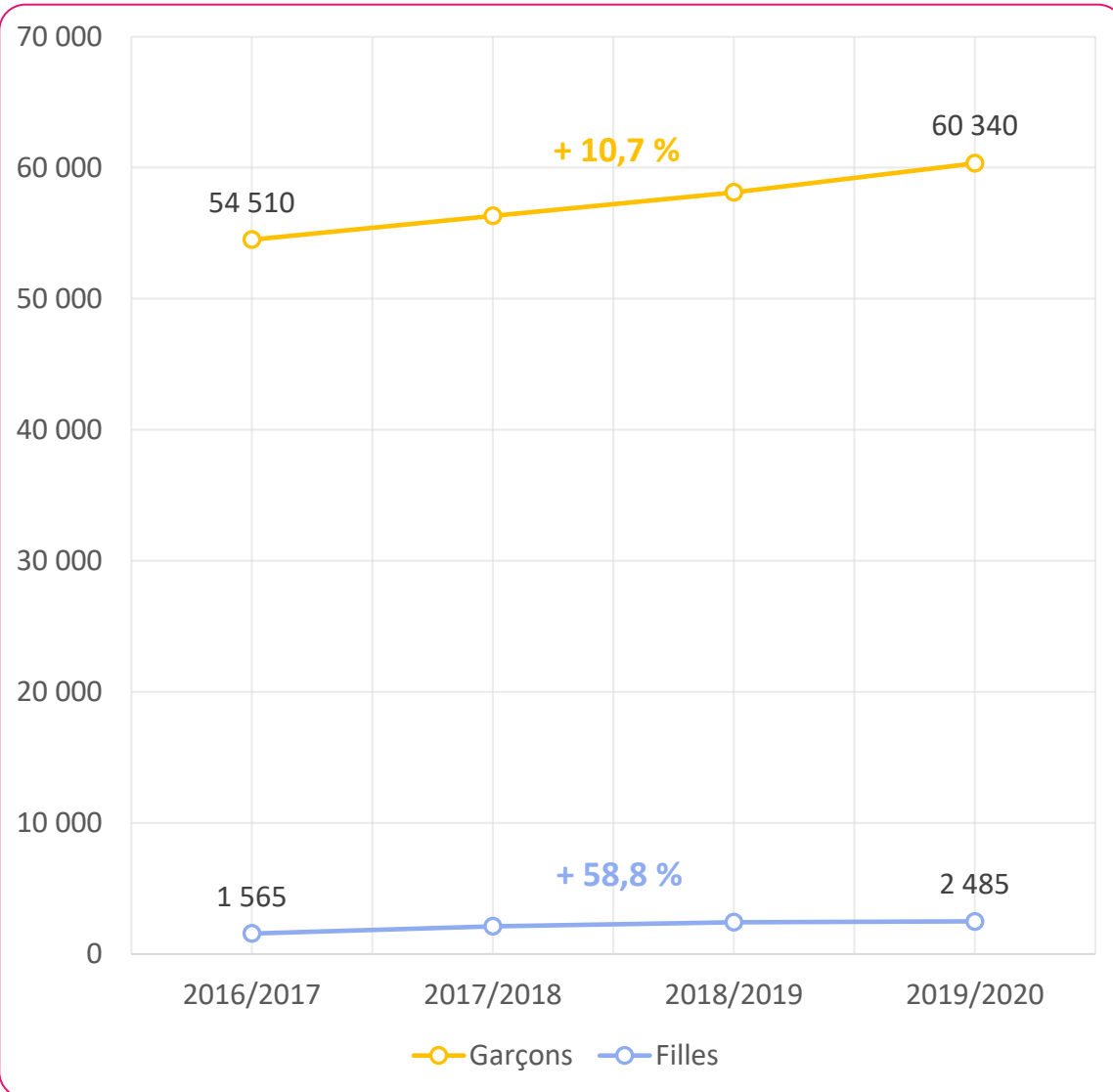


LES JEUNES EN FORMATION SELON LE SEXE



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS EN FORMATION PAR SEXE

62 825 jeunes formés aux domaines spécifiques de la branche en 2019/2020



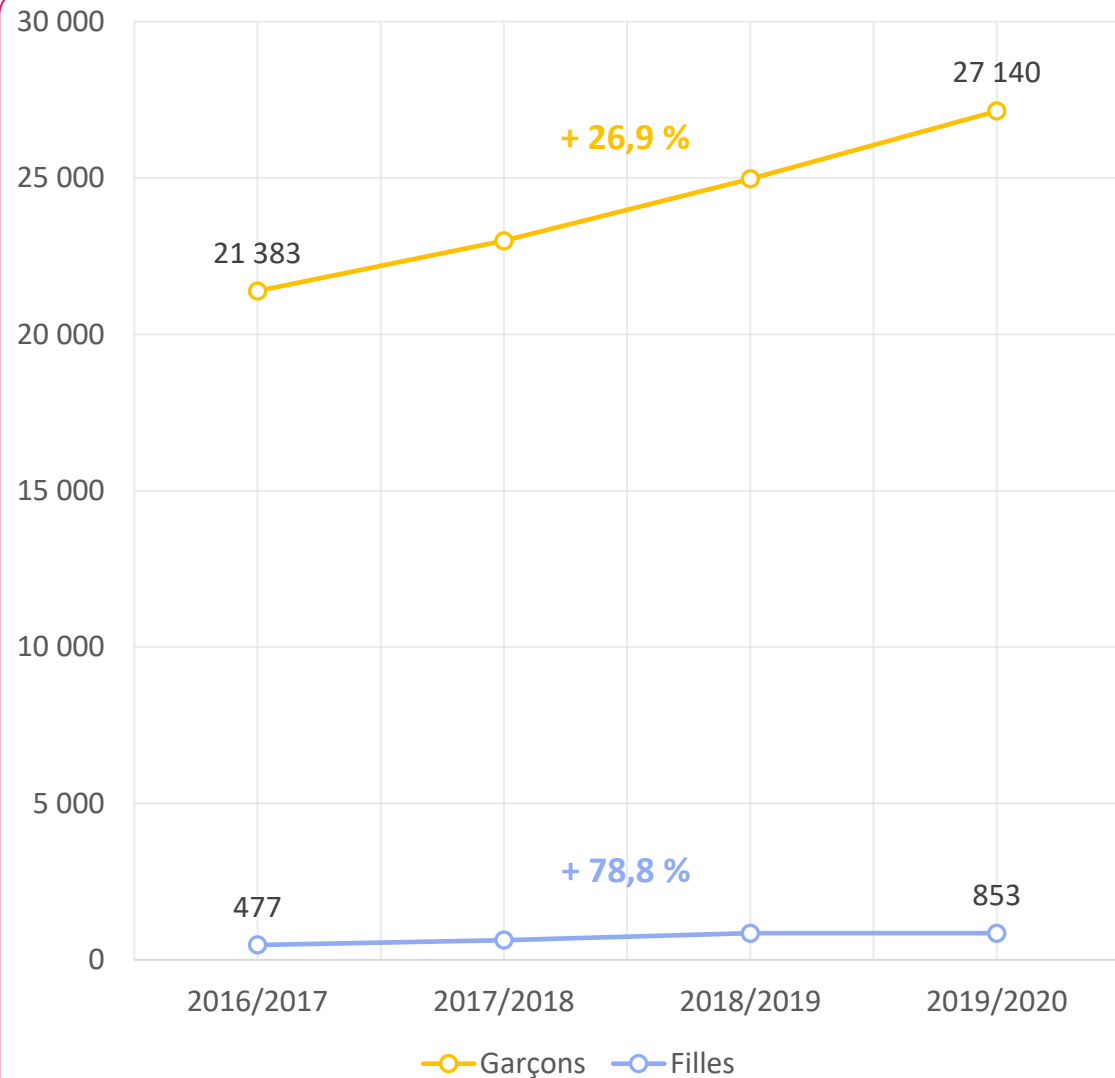
- **Les jeunes filles représentent 4,0 % des formés dans les domaines spécifiques de la branche en 2019/2020.**
- **En 2019/2020, on dénombre 60 340 jeunes hommes et 2 485 jeunes femmes se formant dans une des filières des services de l'automobile.**
- **La progression des effectifs observée ces dernières années est plus forte chez les filles que chez les garçons.**

Note de lecture : 2 485 jeunes femmes sont en formation en 2019/2020. Ce volume a progressé de 58,8 % en trois ans.



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS EN APPRENTISSAGE PAR SEXE

27 993 apprentis formés aux domaines spécifiques de la branche en 2019/2020



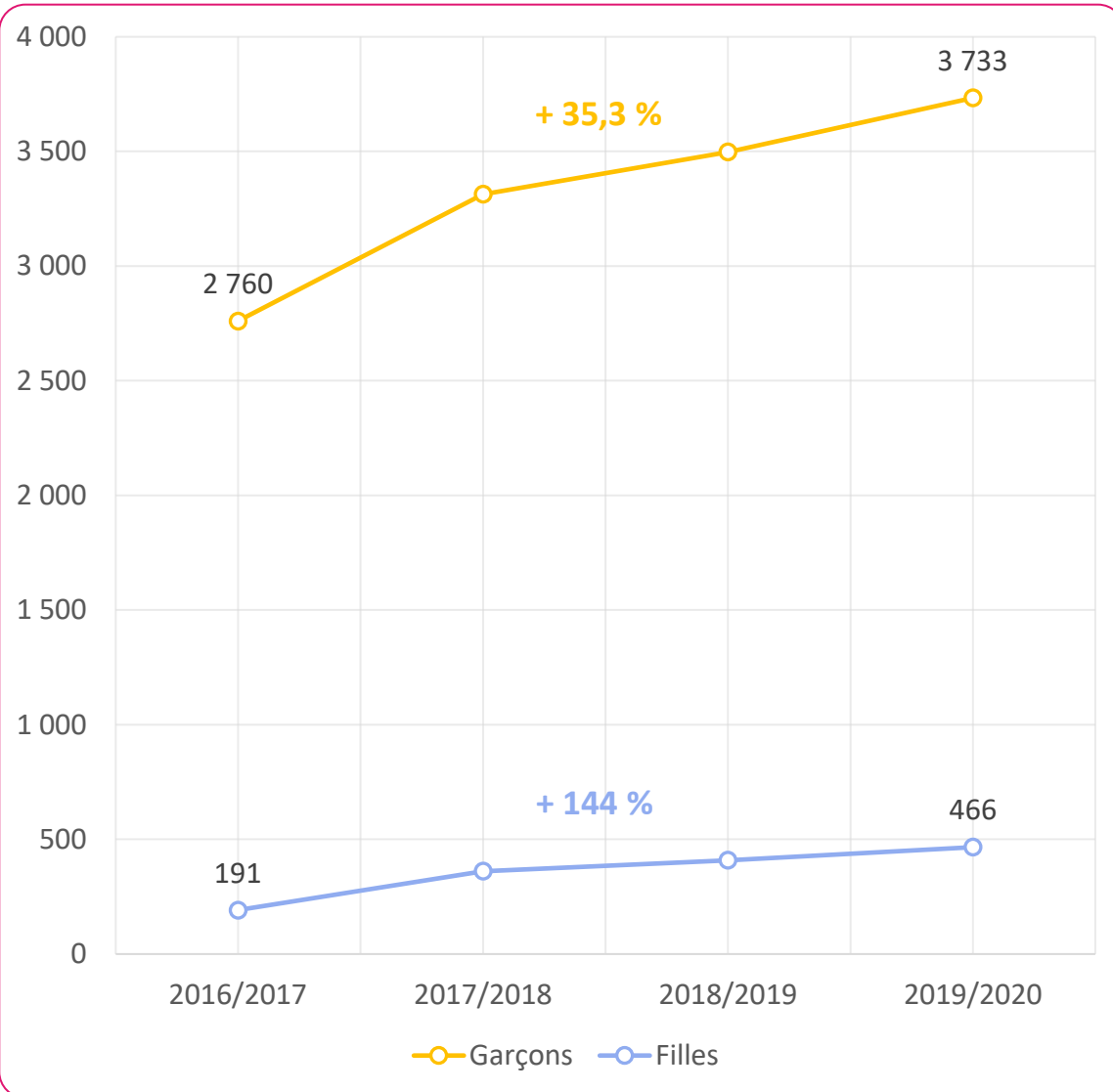
- Les jeunes filles représentent 3,0 % des formés en apprentissage dans les domaines spécifiques de la branche en 2019/2020.
- En 2019/2020, on dénombre 27 140 jeunes hommes et 853 jeunes femmes se formant en apprentissage dans une des filières des services de l'automobile.
- La progression des effectifs observée ces dernières années est plus forte chez les filles que chez les garçons.

Note de lecture : 853 jeunes femmes sont formées en apprentissage en 2019/2020. Ce volume a progressé de 78,8 % en trois ans.



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION PAR SEXE

3 809 jeunes formés en contrat de professionnalisation en 2019/2020



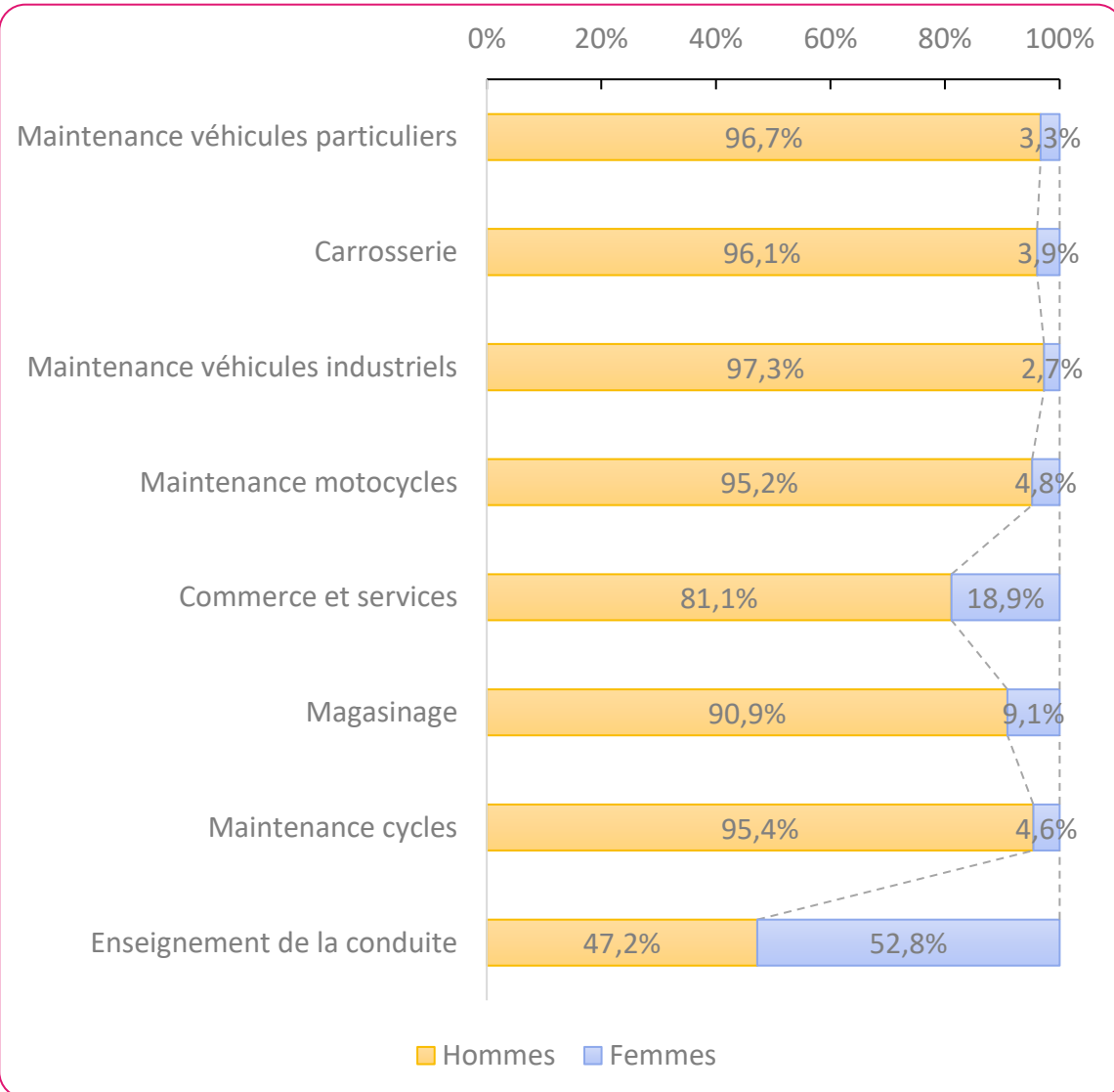
- **Les jeunes filles représentent 12,2 % des formés en contrat de professionnalisation dans les domaines spécifiques de la branche en 2019/2020.**
- **En 2019/2020, on dénombre 3 733 jeunes hommes et 466 jeunes femmes se formant en contrat de professionnalisation dans une des filières des services de l'automobile.**
- **La progression des effectifs observée ces dernières années est plus forte chez les filles que chez les garçons.**

Note de lecture : 466 jeunes femmes sont formées en contrat de professionnalisation en 2019/2020. Ce volume a progressé de 144 % en trois ans.



RÉPARTITION DES JEUNES FORMÉS PAR FILIÈRE ET PAR SEXE

4,0 % des jeunes formés au sein des formations spécifiques sont des femmes



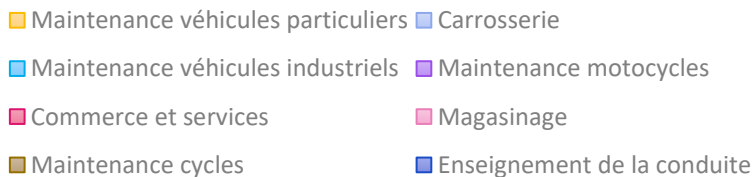
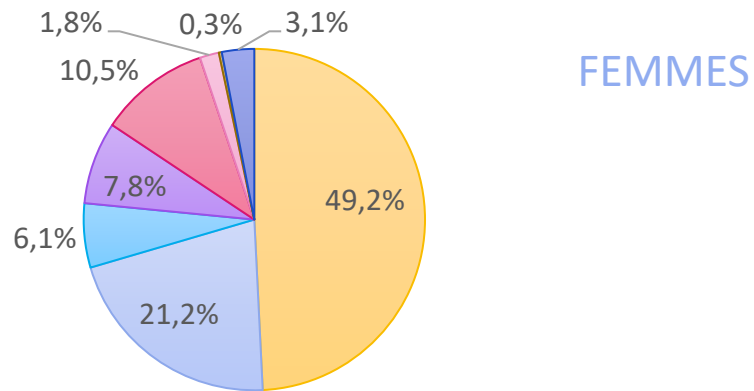
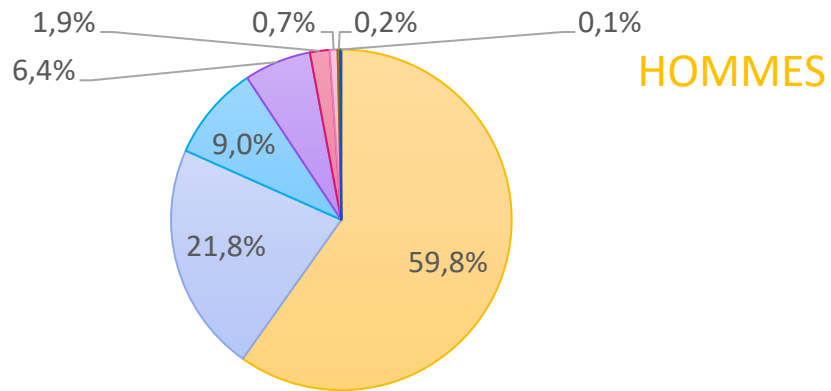
- **La part de jeunes hommes reste très largement majoritaire selon la filière de formation, exceptée pour la filière Enseignement de la conduite où les jeunes femmes sont plus nombreuses.**
- **Elles sont également plus présentes au sein de la filière Commerce et services, qui abritent aussi les certifications liées à la vente.**
- **Trois filières sont composées entre 96 et 97 % de jeunes hommes : la maintenance VP, la carrosserie et la maintenance VI**

Note de lecture : 52,8 % des jeunes formés dans la filière Enseignement de la conduite sont des filles



RÉPARTITION DES JEUNES FORMÉS PAR SEXE ET FILIÈRE DE FORMATION

59,4 % des jeunes formés le sont au sein de la filière Maintenance VP



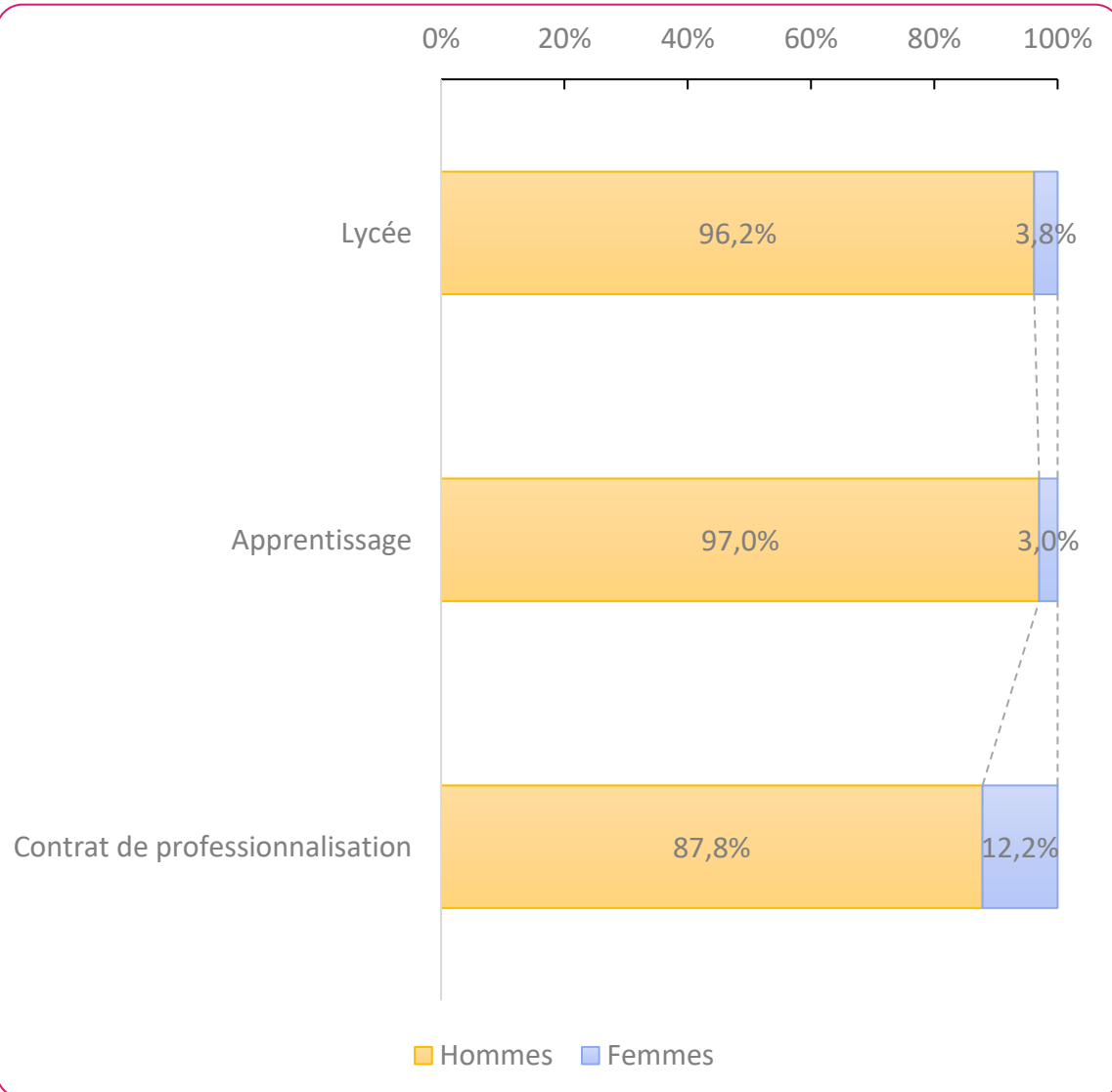
- La filière majoritaire de formation ne change pas selon le sexe, il s'agit de la maintenance VP (59,8 % des garçons, 49,2 % des filles).
- Les différences entre les deux répartitions s'expliquent principalement par une part de filles plus importante se formant en filière Commerce et services (10,5 % vs 1,9 %), englobant notamment la vente, et la filière Enseignement de la conduite (3,1 % vs 0,1 %). Par ailleurs, en proportion, elles sont légèrement plus à se former en Maintenance motocycles par rapport aux garçons.
- Elles sont donc moins présentes dans certaines filières, comme la maintenance VP et VI.

Note de lecture : 59,8 % des jeunes hommes formés le sont au sein de la filière Maintenance VP



RÉPARTITION DES JEUNES FORMÉS PAR MODE DE FORMATION ET PAR SEXE

4,0 % des jeunes formés au sein des formations spécifiques sont des femmes



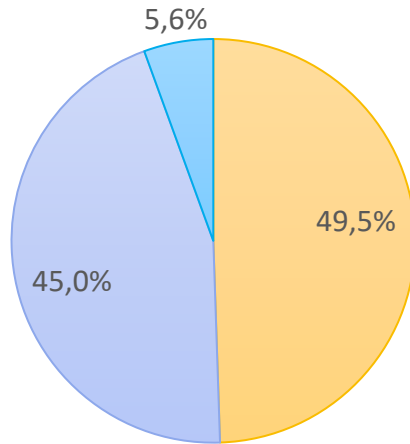
- **La part de jeunes hommes reste très largement majoritaire selon le mode de formation.**
- **Les jeunes femmes ont elles plus recours au contrat de professionnalisation notamment sur les filières Vente et Enseignement de la conduite, d'où leur présence plus forte au sein de ce mode de formation.**
- **Elles sont en revanche moins présentes en apprentissage, là où l'accent est mis sur la formation aux métiers techniques (carrossiers, mécaniciens..)**

Note de lecture : 97,0 % des jeunes formés en apprentissage sont des garçons



RÉPARTITION DES JEUNES FORMÉS PAR SEXE ET MODE DE FORMATION

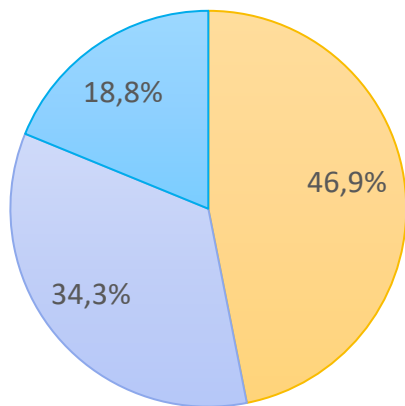
50,6 % des jeunes formés le sont en alternance (apprentissage ou contrat de pro.)



HOMMES

- La part de jeunes femmes formées en alternance est plus importante que pour les jeunes hommes (53,1 % contre 50,6 %).

- Elles ont notamment plus recours au contrat de professionnalisation notamment sur les filières Vente et Enseignement de la conduite.



FEMMES

- Elles sont en revanche moins présentes en apprentissage, là où l'accent est mis sur la formation aux métiers techniques (carrossiers, mécaniciens..)

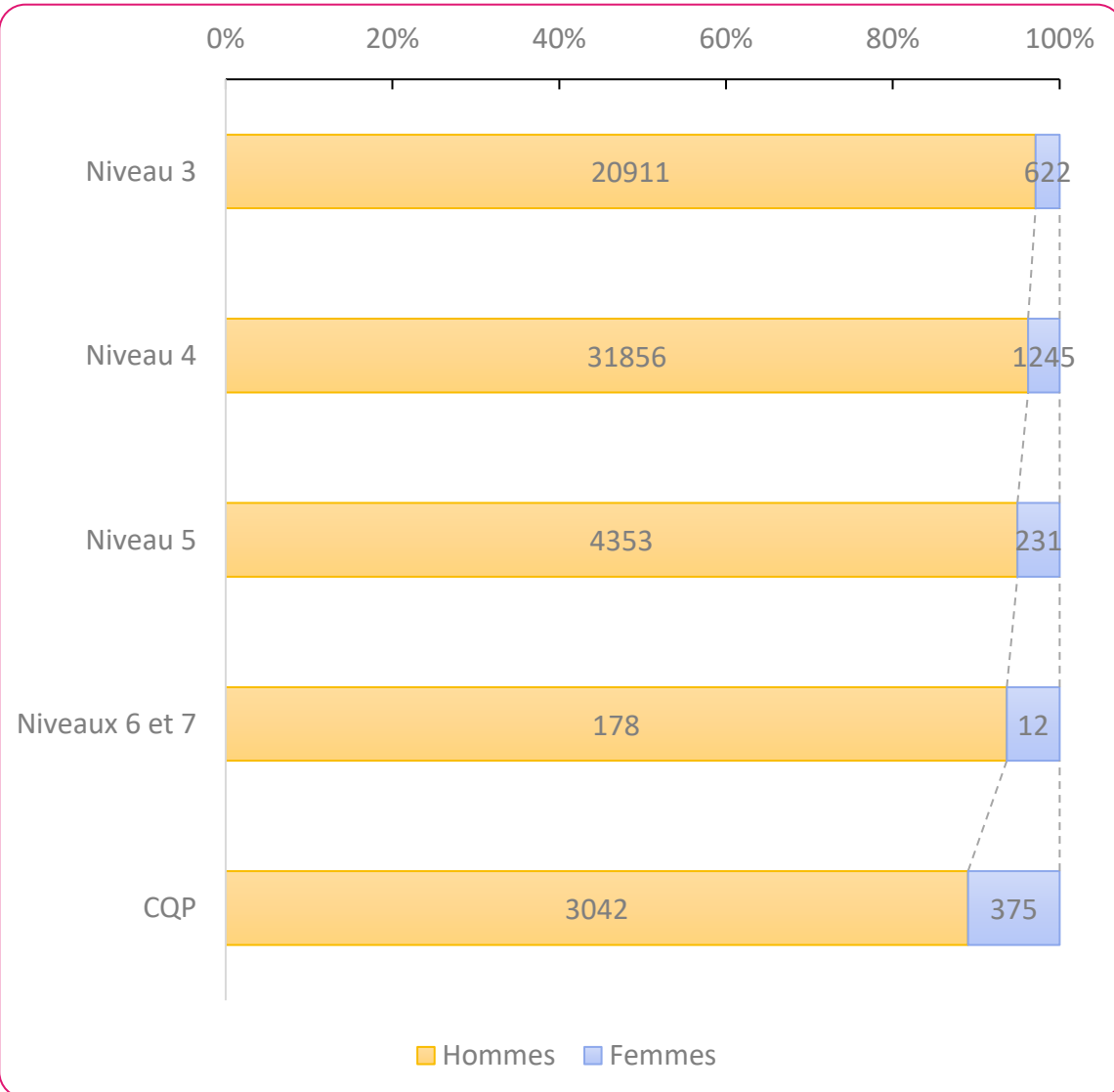
■ Lycée ■ Apprentissage ■ Contrat de professionnalisation

Note de lecture : 18,8 % des filles formées le sont en contrat de professionnalisation



RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION PAR NIVEAU ET SEXE

96,0 % des jeunes formés au sein des formations spécifiques sont des hommes



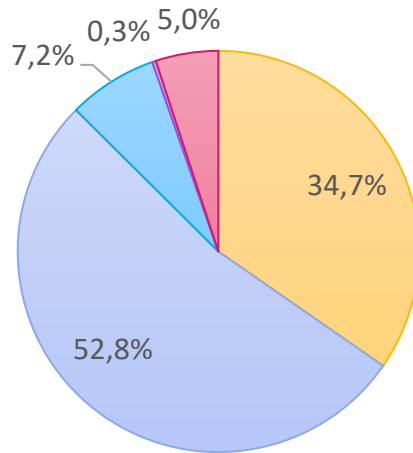
- La part de jeunes hommes reste très largement majoritaire selon le niveau de formation.
- Toutefois, la part de jeunes femmes formées croît avec le niveau de formation, passant de 2,9 % au niveau 3 (CAP), à 6,3 % pour les niveaux 6 et 7 (Licence pro, diplôme d'ingénieur, master). Leur niveau de qualification est donc en moyenne plus élevé.
- Au sein des CQP, la part de jeunes femmes formées est de 11,0 %, notamment présentes au sein des CQP de la filière Vente.

Note de lecture : 11,0 % des jeunes formés en CQP sont des filles

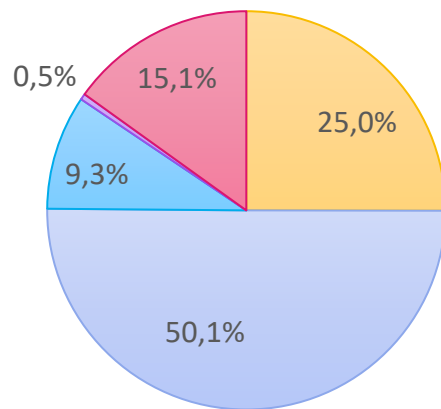


RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION PAR SEXE ET NIVEAU

52,6 % des jeunes formés dans les domaines spécifiques le sont en Bac Pro (Niveau 4)



HOMMES



FEMMES

■ Niveau 3 ■ Niveau 4 ■ Niveau 5 ■ Niveaux 6 et 7 ■ CQP

- Les jeunes filles sont en proportion plus formées en CQP que les hommes (15,1 % vs 5,0 %), notamment au sein de CQP de la filière Vente.
- Les jeunes garçons sont eux notamment plus formés en CAP (34,7 % vs 25,0 %), notamment en CAP Carrosserie.
- Autrement, la répartition des formés par niveau de formation est relativement proche selon qu'il s'agisse d'un garçon ou d'une fille.

Note de lecture : 15,1 % des filles formées le sont en CQP

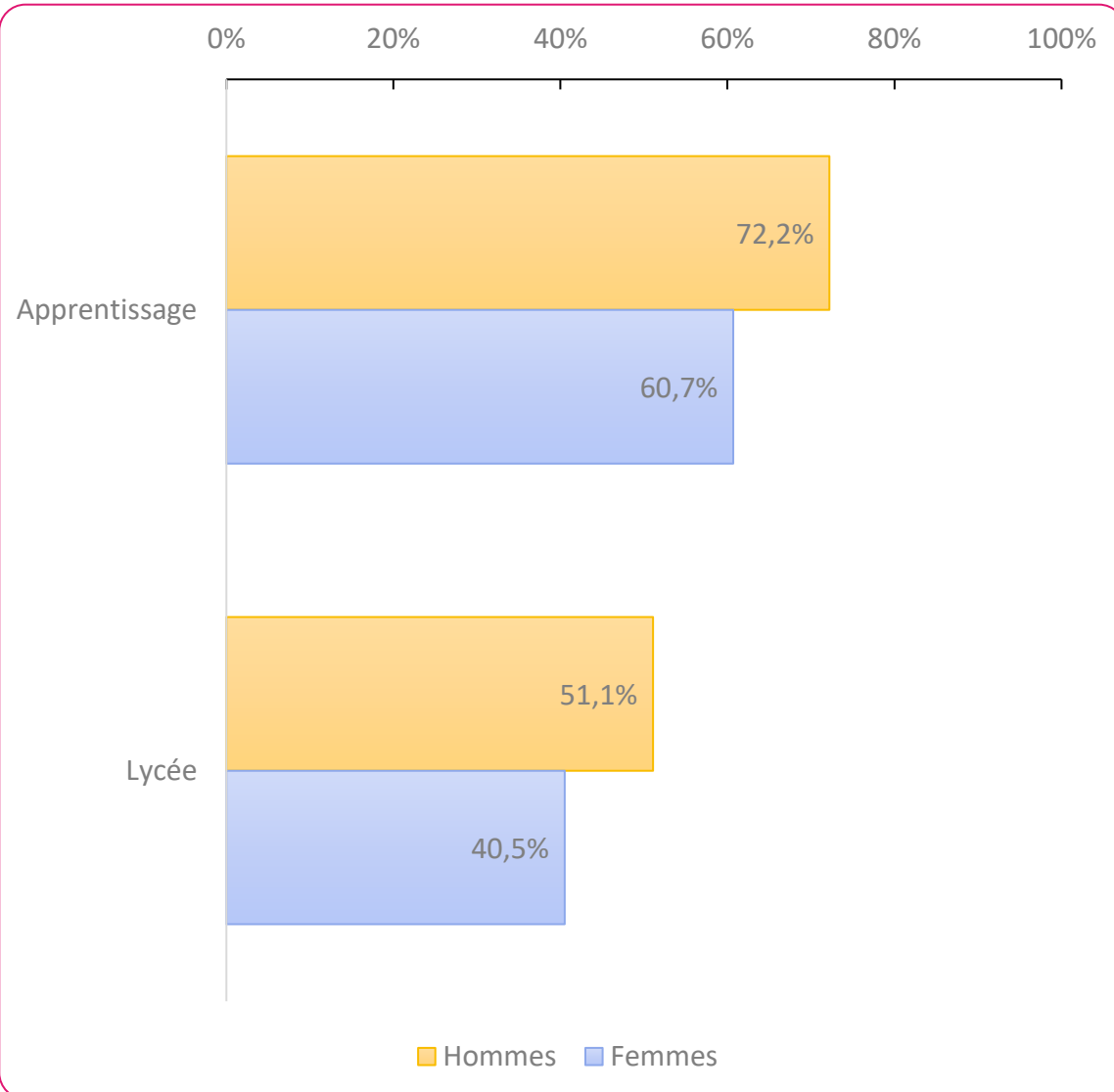


L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES FORMATIONS SPÉCIFIQUES À LA BRANCHE SELON LE SEXE



TAUX D'EMPLOI SELON LE SEXE ET LE MODE DE FORMATION

72 % des apprentis et 51 % des lycéens s'insèrent en sortant de formation



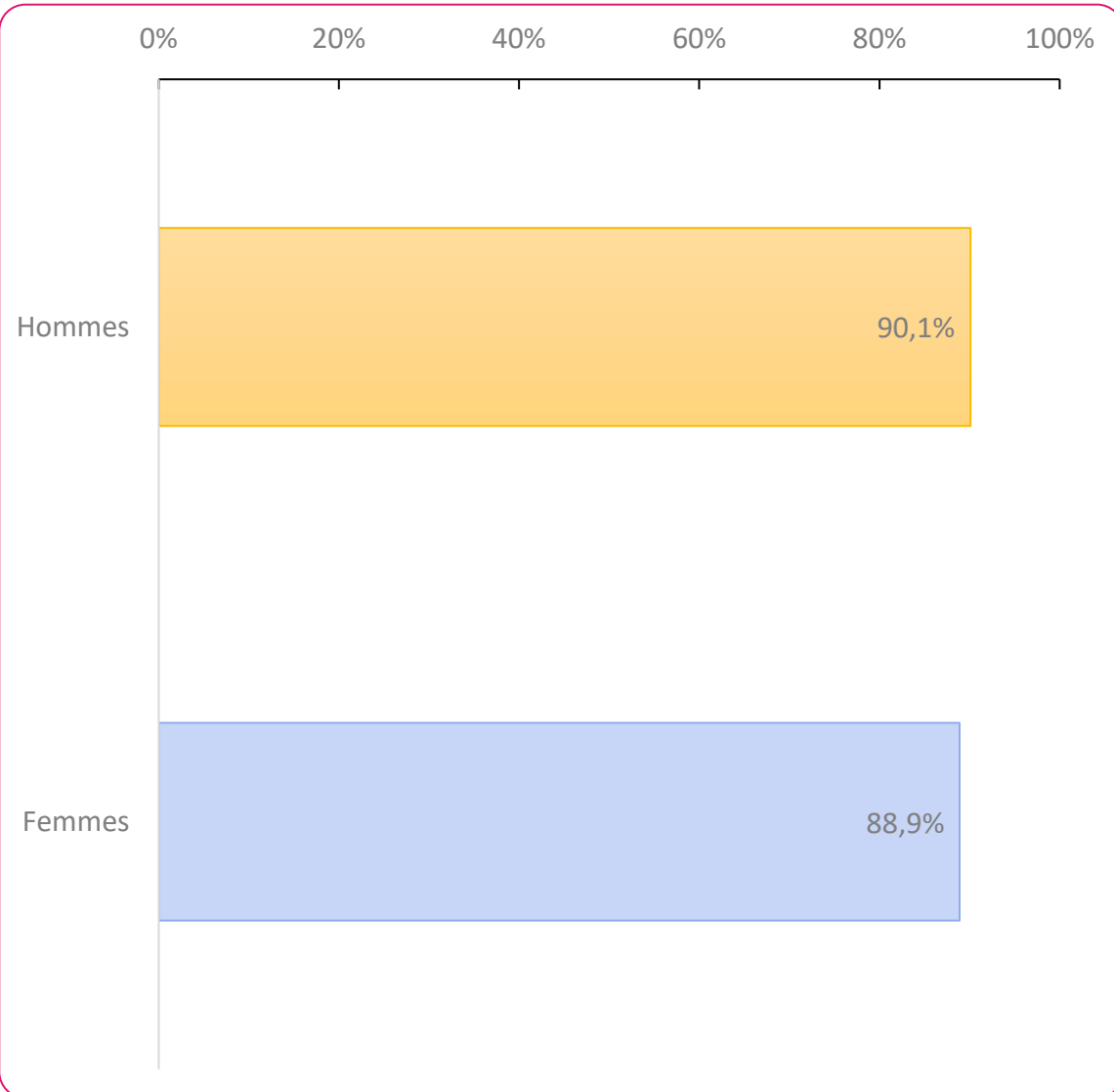
- L'insertion professionnelle à l'issue d'une formation spécifique à la branche est légèrement favorable aux garçons, peu importe le mode de formation
- En apprentissage, 72,2 % des garçons ont trouvé un emploi sept mois après la sortie de formation contre 60,7 % des filles.
- L'écart est peu ou prou identique en lycée où 40,5 % des filles sont insérées professionnellement contre 51,1 % des hommes.

Note de lecture : 72,2 % des garçons issus d'apprentissage ont trouvé un emploi 7 mois après la sortie de formation



TAUX D'EMPLOI À L'ISSUE D'UN CQP PAR SEXE

L'insertion à l'issue d'un CQP est de 90 %



- **L'insertion à l'issue d'un CQP est très importante. 9 sortants sur 10 sont en emploi.**
- **Pas de différence d'insertion entre les hommes et les femmes à l'issue de ces dispositifs de certification.**

Note de lecture : 88,9 % des issues d'un CQP sont en emploi six mois après la fin de la formation

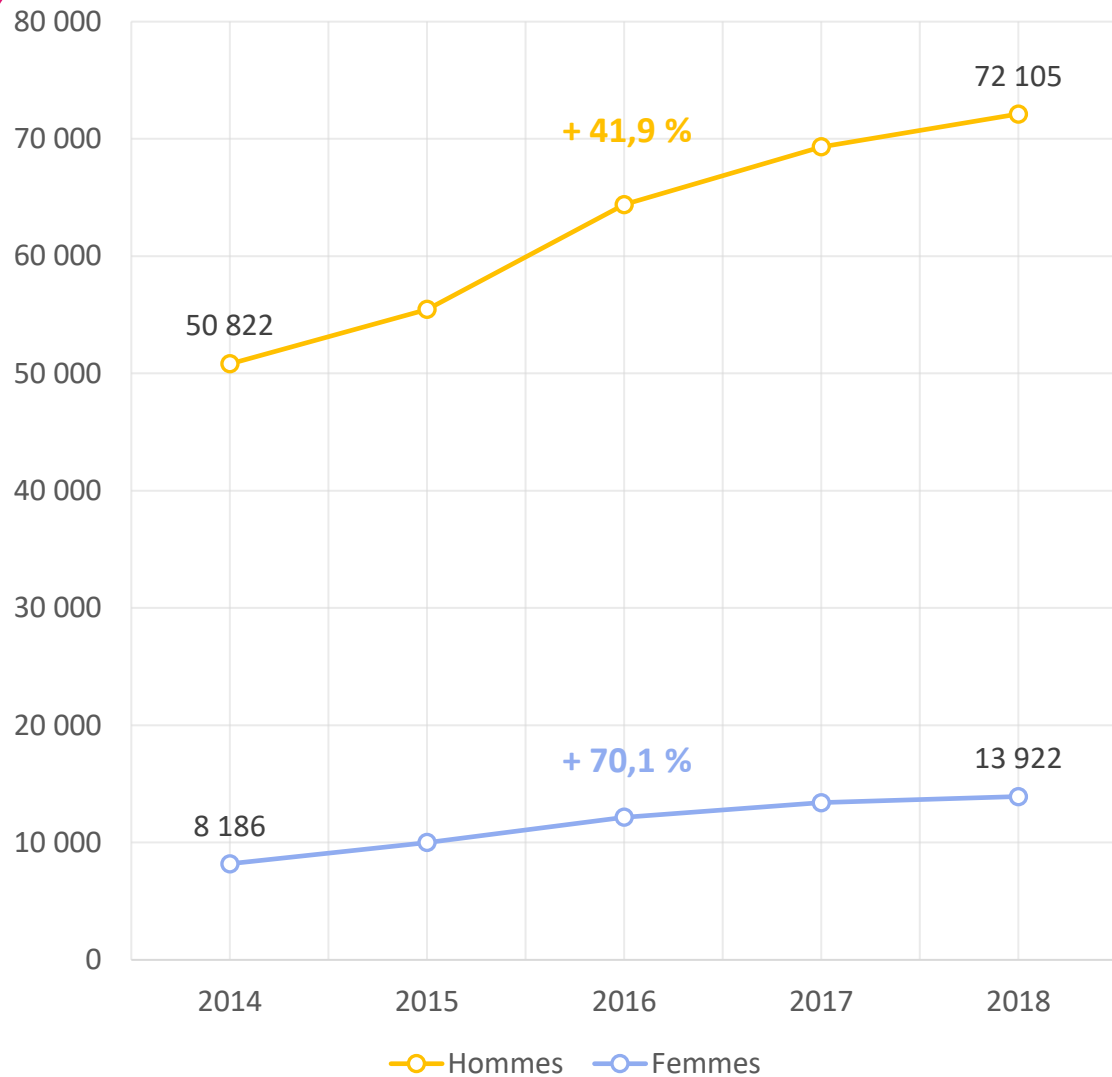


LA FORMATION CONTINUE DANS LA BRANCHE SELON LE SEXE



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS FORMÉS PAR SEXE

86 027 salariés formés en 2018



- **85,8 % des salariés de la branche qui ont bénéficié d'au moins une formation en 2018 sont des hommes.**
- **Pour rappel, la part d'hommes salariés dans la branche est de 77,3%. Ils sont donc plus formés en moyenne que les femmes.**
- **Toutefois, la progression du nombre de femmes formées par an est plus forte que celle observée pour les hommes.**

Note de lecture : 13 922 femmes salariées ont bénéficié d'au moins une formation continue en 2018. Ce volume a progressé de 70,1 % en quatre ans.